



Distr.: LIMITEE

CEA/TNG/CDSR/CIE/XI/4
Mars 2001

Original: FRANÇAIS

NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Centre de développement sous-régional
pour l'Afrique du Nord (CDSR)

Seizième réunion du Comité intergouvernemental d'experts

Tanger (Maroc)
13-16 mars 2001

**ETUDES PROSPECTIVES A LONG TERME ET
EMPLOI EN AFRIQUE DU NORD**

Phase I

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
I Population et emploi	3
1. Croissance de la population	3
2. Composantes démographiques	5
3. Structures de la population	8
3.1. L'âge et le sexe	8
3.2. Urbanisation	10
4. Perspectives démographiques	13
5. Evolution et structure de la population active	16
5.1. Divergences des concepts et définitions	16
5.2. Evolution de la population active	17
5.3. Structures dans la population active	18
6. Caractéristiques socio-économiques	21
6.1. Type d'activité	21
6.2. Secteurs d'activité	23
6.3. Niveau d'instruction et profession	25
6.4. Statut de la profession	26
7. Perspectives de l'emploi	27
7.1. Perspectives de la demande	27
7.2. Perspectives de l'offre	31
II Chômage et sous-emploi	35
1. Magnitude du chômage.....	35
2. Spécificité du chômage	37
3. Caractéristiques des chômeurs	39
4. L'emploi informel	41
4.1. Délimitation du secteur informel.....	41
4.2. Dynamisme du secteur informel	41
5. Extrapolation de la balance d'emploi	44

INTRODUCTION

Face à la persistance du chômage dans les économies des pays de l'Afrique du Nord atteignant dans certains cas des proportions alarmantes, une prise en charge effective du problème du chômage et du sous-emploi devient un impératif pour un développement harmonieux des pays de la sous-région. Problème d'actualité qui a toujours polarisé l'attention des décideurs économiques à travers les plans de développement économique et social, le chômage reste patent dans les pays de l'Afrique du Nord en raison notamment de l'inadéquation des mesures et programmes de promotion de l'emploi, le plus souvent conjoncturels, mais aussi de l'effet conjugué de plusieurs facteurs qui l'ont maintenu à des niveaux très élevés.

Ces facteurs sont essentiellement d'ordre :

- *Démographique, avec de forts taux de croissance de la population, dans la majorité des pays de la sous-région, générant une demande additionnelle d'emploi de plus en plus massive et difficilement absorbable par les économies nationales ;*
- *Economique, en raison de la limitation des investissements productifs et de la faiblesse des taux de croissance du PIB pour créer des emplois suffisants aussi bien pour les nouveaux actifs qui entrent annuellement dans le marché du travail, que pour la masse des chômeurs déjà en place ;*
- *Educatif et qualitatif, par les déperditions du système scolaire favorisant l'arrivée précoce sur le marché du Travail d'un grand nombre de jeunes demandeurs d'emploi, ou par l'inadéquation des systèmes d'éducation et de formation dans la plupart des pays de la sous-région qui ont tendance à former une demande d'emploi dont les diplômes et qualifications ne correspondent pas toujours avec les besoins réels de l'offre d'emploi de l'économie nationale.*

Conscient de la gravité de ce fléau dans la plupart des pays de la sous-région et mu par les orientations et recommandations du CIE du CDSR-AN lors de sa dernière session, le Centre a programmé dans le cadre de ses activités durant la période 2000/2001, d'entamer une étude sur les perspectives à long terme et l'emploi en Afrique du Nord en vue de l'élaboration d'une stratégie sous-régionale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage.

Pour des raisons de programmation et en vue d'intégrer les résultats des études sur l'emploi qui sont en cours dans quelques pays membres, il a été convenu d'exécuter cette étude en deux phases.

La première phase a pour objectif de décrire et d'analyser l'évolution et les perspectives de l'emploi et du chômage au sein des pays de la sous-région.

La deuxième et dernière phase de l'étude comprendra ce qui suit : (i) l'examen des projections dans le domaine de l'emploi faites par chaque pays, y compris les hypothèses, les stratégies et politiques envisagées et les différents scénarios pour l'avenir; (ii) l'étude des éléments des perspectives et des scénarios de développement à long terme dans la sous-région susceptibles d'être dégagés avec le temps sur la base desquels les tendances identifiées au cours de la première phase de l'étude seront élaborées pour l'ensemble de la sous-région en vue de compléter l'étude des prospectives sur le développement à long terme et l'emploi en Afrique du Nord.

Le présent rapport qui est l'aboutissement de la première phase de l'étude sur les perspectives à long terme et l'Emploi en Afrique du Nord est subdivisé en deux sections essentielles :

La première rappelle dans un premier temps l'évolution de la population et de ses caractéristiques socio-économiques, avant d'aborder dans sa seconde partie l'analyse de l'évolution et de la structure de la population active ainsi que les perspectives de l'emploi dans la sous-région en l'an 2015.

La deuxième section présente tout d'abord la magnitude du chômage et du sous-emploi selon ses différentes composantes socio-démographiques et économiques en mettant en exergue l'importance du rôle du secteur informel dans l'emploi au niveau sous-régional et s'achève par les perspectives futures de la balance d'emploi au cours des 15 prochaines années.

I. POPULATION ET EMPLOI

La connaissance de l'évolution passée et future de la population plus précisément celle d'âge actif (15 à 59 ans) est un élément fondamental dans la conception des politiques et programmes d'ajustement et d'équilibre du marché de l'emploi et constitue une étape essentielle dans le processus d'évaluation des différentes composantes de la population active. Plus précisément, la croissance démographique a une incidence importante sur le volume et la structure de la population active, dont il faudrait tenir compte dans les prévisions de la demande d'emploi.

Ce chapitre vise à dégager les principales tendances de l'évolution passée et récente de la population au sein des pays de la sous-région Nord africaine en examinant son rythme de croissance ainsi que ses principales caractéristiques démographiques et socioculturelles.

1. Croissance de la population

Malgré le fléchissement observé durant la dernière décennie du rythme de croissance de la population des 7 pays de la sous-région, estimée en 1997 par le PNUD à près de 166 millions d'habitants, celle-ci continuera à augmenter sensiblement durant les court et moyen termes à des taux annuels supérieurs à 2% occasionnant des pressions de plus en plus fortes sur les marchés du Travail.

On distingue cependant deux groupes de pays en Afrique du Nord quant à l'évolution du rythme de croissance de la population ; ceux ayant sensiblement réduit leur taux de croissance démographique par rapport aux années 70 et 80, mais dont l'effectif de la population continue à croître à des taux élevés de l'ordre de 3% en moyenne comme la Libye, la Mauritanie et le Soudan. Par contre ceux qu'on peut classer dans la catégorie des pays qui ont entamé depuis le début des années 90 la seconde phase de leur transition démographique avec des taux de croissance annuels moyens inférieurs à 2% comme l'Egypte, le Maroc, la Tunisie et dans une moindre mesure l'Algérie.

En effet en Libye, la croissance démographique de la population était très forte jusqu'à la première moitié des années 80 enregistrant un taux annuel moyen de près de 4,5% entre les recensements de 1973 et 1984. Depuis, le taux de croissance a beaucoup diminué mais reste toutefois élevé de l'ordre de 2,6% selon les résultats du dernier recensement de 1995.

A l'instar de la Libye, la population de la Mauritanie a enregistré un fort taux de croissance durant la période inter-censitaire 1977-1988 de plus de 2,9% en moyenne annuelle. Mais selon les estimations officielles, le rythme de croissance démographique aurait légèrement diminué depuis pour se situer à 2,5% environ entre 1997 et 1998.

Au Soudan, le dernier recensement démographique de 1993 avait établi la population du pays à près de 25 millions d'habitants équivalent à un taux d'accroissement annuel moyen de 2,6% environ depuis 1983. En 1998, le Bureau Central des Statistiques avait estimé la population à 28,1 millions d'habitants environ établissant la croissance démographique à 2,8% en moyenne depuis 1993.

Quant aux autres pays de la sous-région qui ont déjà accompli d'énormes efforts dans la limitation de leur croissance démographique et que l'on peut d'ors et déjà qualifier d'être dans une phase de transition par le développement du planning familial, leur situation peut être résumée ainsi :

En Algérie, l'effectif de la population est passé en l'espace de 10 ans de 16948 mille habitants en 1977 à 23039 mille habitants en 1987 soit évoluant à un taux d'accroissement annuel moyen de 3,12%. En 1997, la population de l'Algérie était estimée à 29050 mille habitants ce qui correspond à une deceleration de l'accroissement démographique de l'ordre de 2,35% en moyenne annuelle depuis 1987 et qui s'est établi à 2,10% selon les résultats du dernier recensement de la population qui l'évaluent à 29300 mille habitants en 1998.

En Egypte, la croissance démographique a beaucoup baissé aussi de 2,80% en moyenne annuelle entre les recensements de 1976 et 1986 à environ 2,1% selon les résultats du dernier recensement de 1996. En 1998 la population Egyptienne était estimée à un peu moins de 62 millions d'habitants ce qui correspond à un taux de croissance annuelle moyenne de 2,2% depuis 1996.

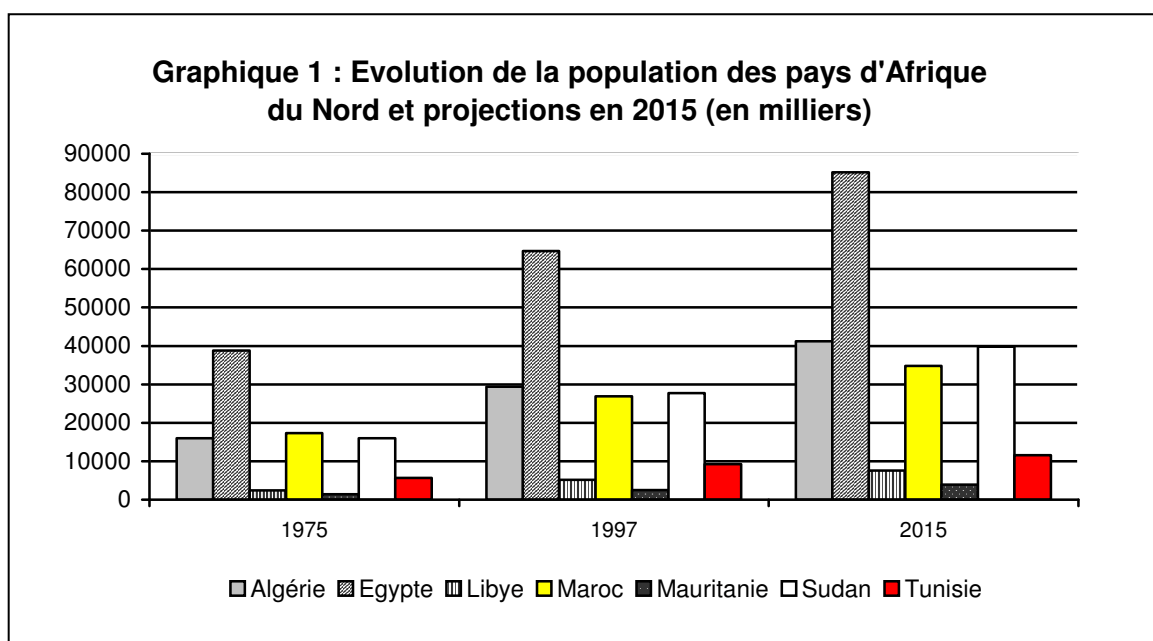
Au Maroc, la croissance démographique, après avoir culminé à 2,8% en moyenne annuelle entre les 3 premiers recensements de la population de 1960, 1971 et 1982, a vu son rythme chuter à moins de 2,1% d'après les résultats du recensement de 1994 et a même atteint selon les estimations officielles 1,6% en moyenne sur la période 1994-2000.

La Tunisie a elle aussi observé les mêmes mutations quant à l'évolution de sa population globale qui est passée d'un peu moins de 7 millions d'habitants en 1984 à environ 8,8 millions en 1994 soit à un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,3% au cours de cette période inter censitaire. Cette tendance à la baisse rapide du croît démographique s'est encore affermie en 1997 avec les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi qui avait estimé la population à environ 9,2 millions d'habitants soit à un rythme annuel moyen de 1,5% depuis les recensement de 1994.

Tableau 1
Evolution de la population des pays d'Afrique du Nord
et projections en 2015 (en milliers)

Pays	1975	1997	2015	Taux d'accroissement (%)	
				75-97	97-2015
Algérie	16000	29400	41200	2.80	1.89
Egypte	38800	64700	85200	2.30	1.54
Libye	2400	5200	7600	3.50	2.13
Maroc	17300	26900	34800	2.00	1.44
Mauritanie	1400	2500	3900	2.70	2.50
Soudan	16000	27700	39800	2.50	2.03
Tunisie	5700	9200	11600	2.20	1.30

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1999, Tableau 16



2. Composantes démographiques

L'étude des composantes démographiques sur la fécondité, la mortalité et les migrations présente un grand intérêt aussi bien pour prévoir les tendances démographiques futures, que pour évaluer leurs effets sur l'évolution et les mouvements de la population.

L'analyse des données du tableau 1 confirme si besoin la baisse tendancielle des taux d'accroissement démographique des pays nord africains et ce particulièrement dans les 4 pays de la seconde catégorie qui, sous l'effet de la planification familiale axée sur l'expansion de la pratique de la contraception et de l'espacement des naissances, ont vu leur taux de natalité et de mortalité ainsi que leur indice synthétique de fécondité baisser sensiblement durant la dernière décennie.

Il convient de signaler comme indiqué dans le tableau 2 ci-après que la diminution de la fécondité dans les pays d'Afrique du Nord a été lente durant les décennies 70 et 80, mais s'est accélérée rapidement au cours des années 90 en raison essentiellement de l'amélioration des conditions de vie et surtout par le développement de l'enseignement ayant pour effet le recul de l'âge au premier mariage et l'accroissement de la participation de la femme à l'activité économique.

Le corollaire de cette situation est la baisse des taux bruts de natalité et de mortalité principalement dans les milieux urbains des pays d'Afrique de Nord, alors que dans les campagnes les niveaux atteints demeurent toutefois relativement élevés .

En effet, le tableau 3 ci-dessous illustre bien les progrès réalisés par certains pays de la sous-région dans le domaine des mouvements naturels de la population, de la fécondité et du prolongement de l'espérance de vie à la naissance.

Tableau 2
Evolution de l'indice synthétique de fécondité dans
les pays d'Afrique du Nord

Pays	Indice synthétique de fécondité (enf./femme)			
	1975	1980	1994	1997
Algérie	7.3	6.7	3.7	3.8
Egypte	5.3	5.1	3.5	3.4
Libye	7.5	6.8	4.6	3.8
Maroc	6.3	5.4	3.5	3.1
Mauritanie	6.5	6.3	5.4	5.5
Soudan	6.7	6.2	5.0	4.6
Tunisie	5.9	5.2	3.0	2.6

Source : PNUD, OP-cit tableau 16 - World bank, World Development Report 1996- Table 6

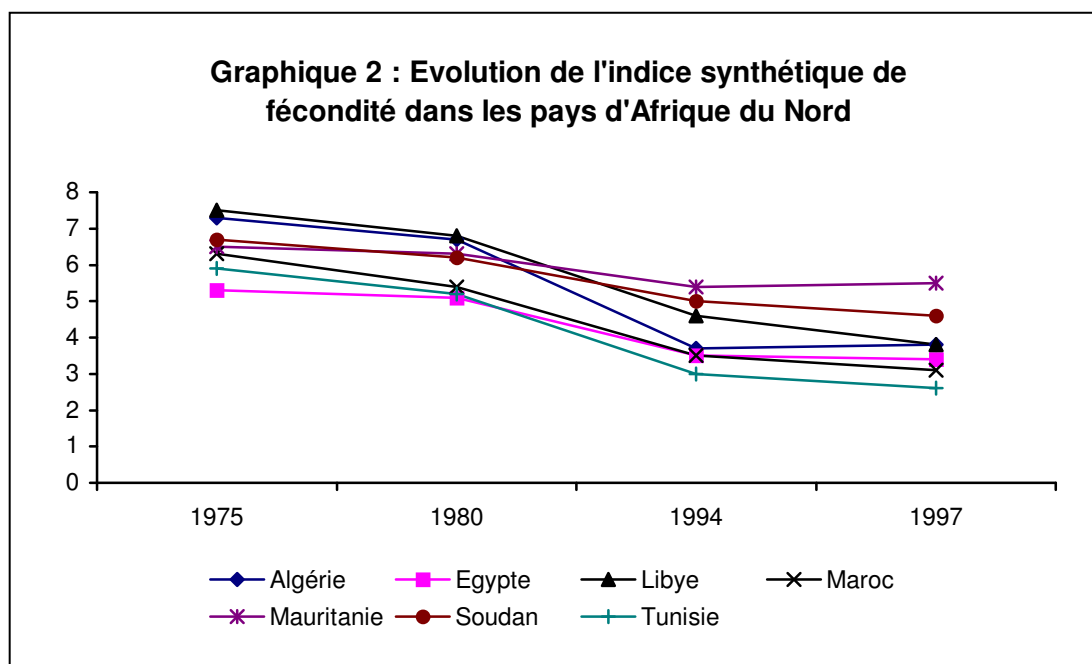


Tableau 3
Evolution de quelques indicateurs démographiques
pour certains pays d'Afrique du Nord

Indicateurs	Algérie		Egypte		Libye	Maroc		Tunisie	
	1987	1998	1990	1996	1995	1982	1994	1990	1996
Taux de natalité (‰)	34.6	27.5	30.9	27.6	34.7	37.2	24.2	25.2	19.7
Taux de mortalité (‰)	7.0	5.6	7.1	6.2	7.0	10.6	6.7	5.6	5.4
Taux d'acc. Naturel (%)	2.8	2.2	2.4	2.1	2.8	2.7	1.8	2.0	1.4
%Indice synthétique fécondité	4.3	3.4	4.2	3.7	5.2	5.5	3.3	3.4	2.5
Espérance de vie à la naissance	65.7	68.9	64.5	67.0	65.0	59.1	67.9	70.3	71.6

Source : Données officielles.

Quant aux migrations internes, elles ne sont pas négligeables, vu le contingent des migrants ruraux qui quittent annuellement les campagnes pour s'installer dans les villes pour des besoins de travail et d'éducation de leurs enfants, accélérant la croissance de la population urbaine dans la majorité des pays de la sous-région à des taux du plus de double de ceux de la population rurale, comme il sera indiqué dans la section des perspectives démographiques selon le milieu de résidence.

3. Structures de la population

Outre les composantes démographiques sur les mouvements naturels de l'évolution de la population, l'étude des structures démographiques selon l'âge et le sexe reflète aussi un caractère particulier dans la détermination de la main d'œuvre. En effet, le concept de l'activité est basé par définition sur la notion de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) ou population d'âge actif de laquelle on obtient un sous-ensemble de personnes effectivement disponibles à participer à l'activité de production des biens et services, plus communément appelés population active. Par ailleurs, leur activité en elle-même diffère sensiblement pour une même population d'un sexe à l'autre et ce aussi bien pour des raisons physiologiques, que religieuses ou de mœurs.

Cette section qui présente dans sa première partie les structures démographiques de la population des pays de la sous-région selon l'âge et le sexe, absorbera aussi dans sa partie finale le phénomène de l'urbanisation de la population qui sous l'effet de l'exode rural vers les villes exerce des pressions de plus en plus vives sur l'emploi dans la plupart des pays Nord africains.

3.1 L'âge et le sexe

Les données sur l'âge et le sexe reflètent une importance particulière dans la connaissance des structures démographiques futures de la population et de la planification des ressources humaines. En effet, elles sont utilisées comme base dans les projections de la population selon l'âge et le sexe desquelles sont déterminées les personnes en âge de travailler ou d'éducation.

L'analyse des données de la population des pays Nord africains selon le sexe du tableau 4 montre qu'à l'exception de la Libye, tous les autres pays ont une structure normale avec des taux de masculinité de moins de 105 hommes pour toutes les 100 femmes.

En Libye par contre, ce taux atteint pratiquement 109 hommes pour toutes les 100 femmes et ce en raison de la présence dans ce pays d'une forte communauté d'immigrés qui représentait en 1995 selon les résultats du recensement près de 9% de la population totale et dont les 2/3 environ étaient constitués d'hommes. On remarque toutefois au Maroc et en Mauritanie une légère prédominance des femmes avec des taux de masculinité inférieurs à l'unité.

*Tableau 4
Population des pays Nord Africains selon le sexe*

Pays	Effectifs en milliers			Taux de masculinité (%)	Part des hommes (%)
	Masculin	Féminin	Total		
Algérie 1998	14767	14510	29277	101.8	50.4
Egypte 1996	30331	28942	59272	104.8	51.2
Libye 1995	2502	2297	4799	108.9	52.1
Maroc 1994	12945	13074	26019	99.0	49.8
Mauritanie 1995	1126	1148	2274	98.1	49.5
Soudan 1993	12520	12421	24941	100.8	50.2
Tunisie 1994	4437	4349	8786	102.0	50.5

Source : Derniers recensements de la population et estimations officielles pour la Mauritanie

Quant à la structure par âge de la population des pays de la sous-région, celle-ci présente les caractéristiques d'une population très jeune surtout pour la Mauritanie et le Soudan avec des proportions pour les jeunes de moins de 15 ans de 43.2% et 43.1% respectivement. Par contre, dans les autres pays, on assiste grâce à la baisse de la natalité et au recul de la mortalité à une réduction sensible de la part des personnes âgées de moins de 15 ans alors que celle des personnes âgées de plus de 60 ans est en constante augmentation atteignant 6% environ pour l'Algérie et l'Egypte et même 7,1% et 8.3% respectivement au Maroc et en Tunisie. Cependant, et malgré ces modifications, la proportion des personnes en âge d'activité (15-59 ans) reste très importante, de plus de 52% dans tous les pays représentant une forte demande potentielle d'emploi pour les marchés du travail (voir tableau 5).

*Tableau 5
Structure de la population des pays de la sous-région selon l'âge et le sexe*

GRANDS GROUPES D'AGE	Algérie	Egypte	Libye	Maroc	Mauritanie	Soudan	Tunisie
	1995	1996	1995	1995	1995	1993	1994
HOMMES							
0-14 ans	39.5	39.0	36.8	37.6	44.1	43.0	34.8
15-59 ans	54.9	55.5	57.9	55.7	51.5	52.2	56.9
60 ans +	5.6	5.5	5.3	6.7	4.4	4.8	8.3
FEMMES							
0-14 ans	38.9	38.4	38.8	35.0	42.3	43.2	34.7
15-59 ans	54.8	55.1	55.8	57.6	53.2	52.5	56.9
60 ans +	6.3	6.5	5.4	7.4	4.5	4.3	8.4
Les deux sexes							
0-14 ans	39.2	38.7	37.8	36.3	43.2	43.1	34.3
15-59 ans	54.9	55.4	56.6	56.6	52.3	52.4	56.9
60 ans+	5.9	5.9	5.3	7.1	4.5	4.5	8.3

Source : UN, Demographic Yearbook 1997 et Données officielles

3.2 Urbanisation

L'une des principales caractéristiques de la structure de la population des pays de la sous-région et son urbanisation rapide au cours des deux dernières décennies.

D'après les résultats de l'avant dernier recensement algérien de 1987, la répartition spatiale de la population s'élevait à 49.7% pour le milieu urbain contre 50.3% environ en milieu rural. Cependant, l'évolution de l'urbanisation s'est faite rapidement en Algérie alors que la population totale n'a crû qu'à un taux moyen annuel de 3.2% entre 1966 et 1987, la population urbaine a enregistré un taux de 5.4% et ce au détriment du milieu rural qui n'a crû que modérément au cours de la même période à un rythme annuel moyen de 1.6%. En 1997, le taux d'urbanisation était estimé à 57.2% de la population totale contre 31% en 1966 et 40 en 1977.

En Egypte par contre l'urbanisation de la population s'opère d'une manière beaucoup plus lente en ce sens qu'en l'espace de 30 années, la part de la population urbaine dans l'effectif de la population totale du pays n'a crû que de 3 points uniquement de 40% en 1966 à environ 43% selon les résultats du dernier recensement de 1996. En Egypte, la population urbaine égyptienne a évolué durant la période 1975-1997 à un rythme proche de celui du milieu rural de 2.5% contre 2.2% respectivement ce qui dénote clairement la faiblesse des mouvements migratoires internes dans ce pays par rapport à ceux observés dans les autres pays de la sous-région.

En Libye, le taux d'urbanisation qui était déjà relativement élevé en 1975 était estimé d'après le recensement de 1995 à un peu plus de 85% de la population totale du pays correspondant à un accroissement annuel moyen de la population urbaine de plus de 5% alors que l'effectif de la population rurale a même diminué de 940 mille habitants en 1975 à moins de 800 mille en 1995 soit à un taux négatif de 0.8% et ce en raison du phénomène de l'exode des campagnes vers les villes.

Au Maroc, l'urbanisation du pays se fait plus lentement, car ce n'est qu'au début des années 90 que la population vivant dans les villes a égalé celle vivant dans les campagnes avec un taux 51.4 en 1994 contre 42.7% en 1982. et 35% environ en 1971. En termes relatifs la population urbaine a crû en moyenne annuelle de l'ordre de 3.6% durant la période inter censitaire 1982-1994 correspondant à un accroissement annuel moyen de 392000 personnes en termes absolus. Par contre, le milieu rural n'a évolué qu'à un rythme moyen de 0.7% sur la même période, soit un accroissement de 83000 personnes par an.

D'après les prévisions officielles, le surcroît de la population totale Marocaine sur la période 1994-2010 sera entièrement absorbé par les villes avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2.8% alors qu'en milieu rural, la population connaîtra une stabilisation des effectifs, voir une légère diminution en termes relatifs estimée à 0.01, ce qui portera le taux d'urbanisation à plus de 62% en 2010.

En Mauritanie, la répartition spatiale de la population a subi depuis l'avènement des vagues successives de sécheresse durant les décennies 70 et 80 d'importantes mutations qui ont profondément affecté sa structure traditionnelle et sa dispersion dans l'espace.

En effet, la dégradation des conditions climatiques a entraîné la sédentarisation rapide des ruraux-nomades dont la proportion est passée de 72% de la population totale du pays en 1970 à 33% environ en 1977, pour ne représenter que 11% seulement en 1988.

Cette transformation du mode de vie des nomades a accéléré le phénomène de l'urbanisation dont le taux est passé d'à peine 3% au début des années 60 à 40% en 1988 et à environ 54% en 1997.

Bien qu'en net recul par rapport au taux annuel de 9.2% en moyenne au cours de la période 1965-1977, la population urbaine Mauritanienne continue toujours à croître à un rythme relativement élevé de plus de 5% entre 1990 et 1995 contre 0.3% pour la population du milieu rural.

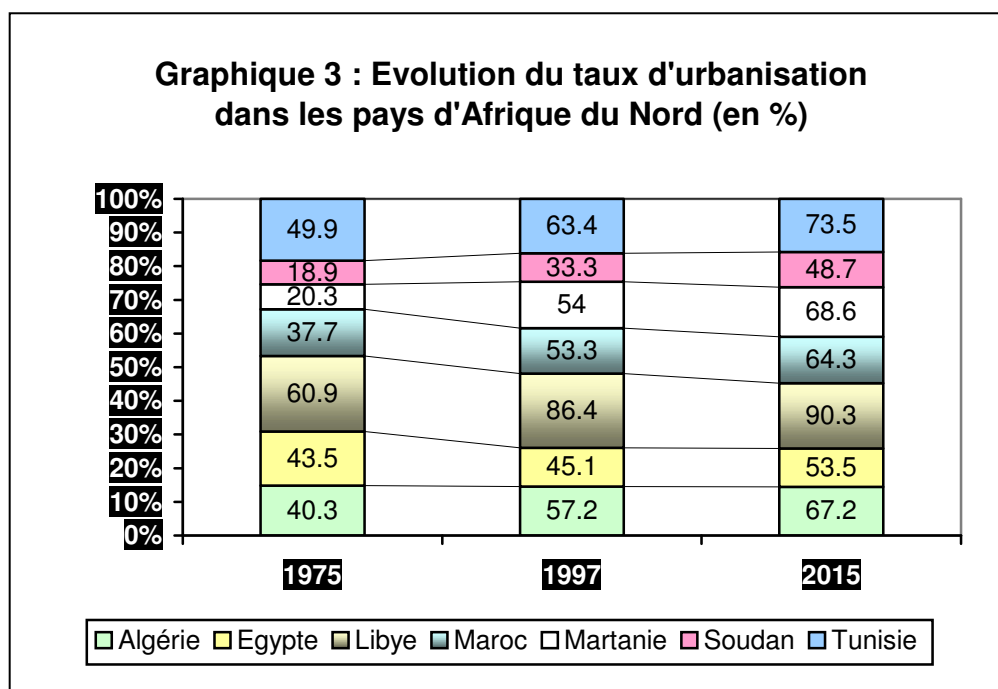
A l'instar de l'Egypte, le rythme d'urbanisation de la population Soudanaise se fait très lentement et ce en raison du mode d'organisation de la société dans ce pays et de sa structure traditionnelle qui fait que la majorité de la population est composée de nomades et de ruraux. En effet, selon les résultats du recensement de 1993, le taux d'urbanisation de la population totale ne dépassait guère 25.2% contre 66.3% pour les ruraux sédentaires et 8.5% pour les nomades. Cependant, et d'après le Bureau Central des Statistiques, ce taux était estimé en 1997 à près de 28 % de la population totale contre à peine 19% en 1975.

En Tunisie, par contre, le taux d'urbanisation est très élevé et aurait atteint selon les données de l'INS plus des 3/5 de la population totale en 1999 alors qu'il ne dépassait guère 50% en 1975. Sous l'effet de la persistance de l'exode rural vers les villes, la population rurale connaît une stabilisation de ses effectifs qui n'ont crû que de 261 mille habitants entre 1990 et 1999 soit un accroissement d'à peine 29000 personnes par an en moyenne contre 116000 personnes en milieu urbain. En effet, durant cette période, l'accroissement de la population totale estimé à 1.7% était pratiquement absorbé par le surcroît de la population urbaine qui a crû à un taux annuel de 2.2% contre 0.8% à peu près pour la population rurale.

Tableau 6
Evolution du taux d'urbanisation dans
les pays d'Afrique du Nord (en%)

Pays	1975	1997	2015
Algérie	40.3	57.2	67.5
Egypte	43.5	45.1	53.5
Libye	60.9	86.4	90.3
Maroc	37.7	53.3	64.3
Mauritanie	20.3	54.0	68.6
Soudan	18.9	33.3	48.7
Tunisie	49.9	63.4	73.5

Source : PNUD, Op-cit tableau 16.



4. Perspectives démographiques

Les perspectives démographiques des pays de la sous-région ont été déterminées sur la base des taux d'accroissement de la population établis par le PNUD pour la période 1997-2015 (voir tableau 1).

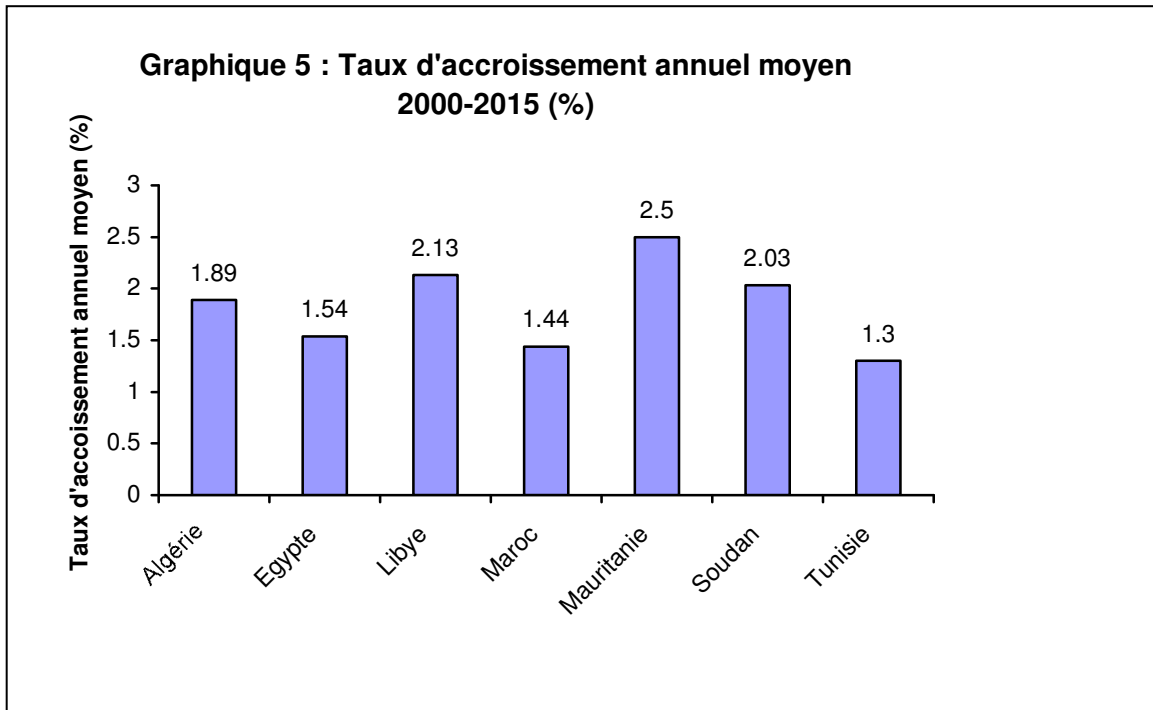
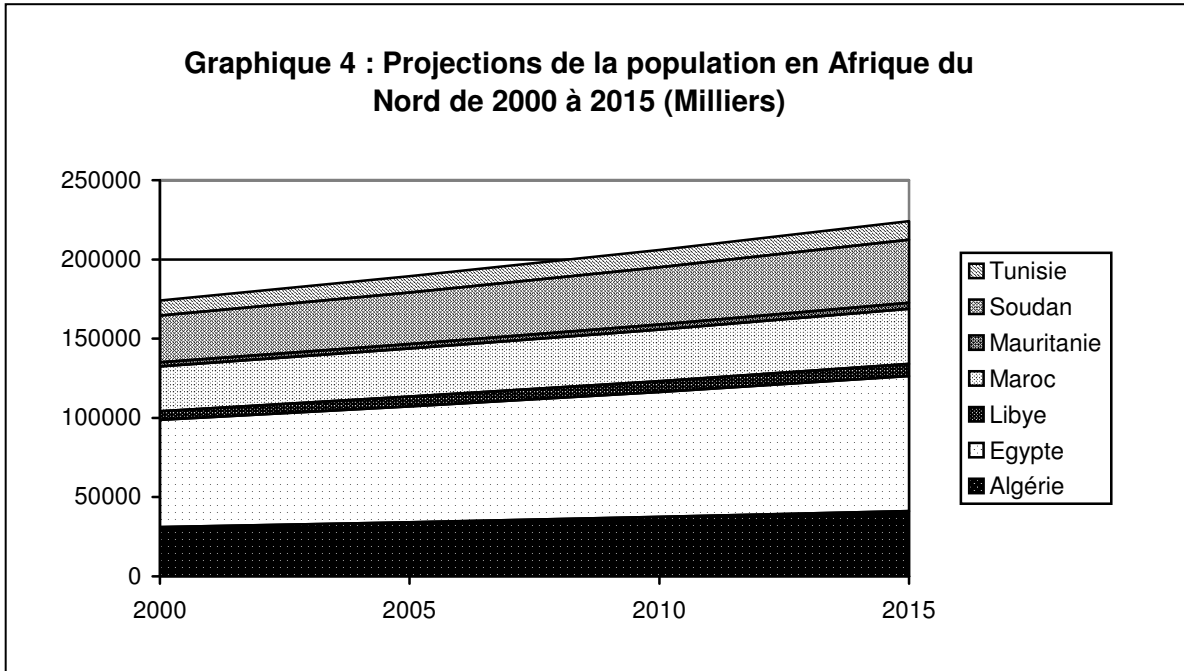
Selon ces projections, la population totale des pays de la sous-région s'accroîtra de 50 millions d'habitants en l'espace de 15 ans, soit de 174,1 millions en l'an 2000 à 224,1 millions en l'an 2015 correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 1,7%.

Par pays, seuls l'Égypte, le Maroc et la Tunisie verraient leurs populations croître durant la période étudiée à des rythmes inférieurs à la moyenne sous-régionale soit 1,5%, 1,4% et 1,3% respectivement, néanmoins ils continueraient à abriter plus de la moitié de la population en Afrique du Nord soit 58,7% en 2015 contre 60,5% en 2000. Par contre les autres pays de la sous-région connaîtront un accroissement sensible de leur population dont la part relative au niveau sous-régional s'accroîtrait de près de 2 points entre 2000 et 2015 dont plus de 4/5 en Algérie et au Soudan.

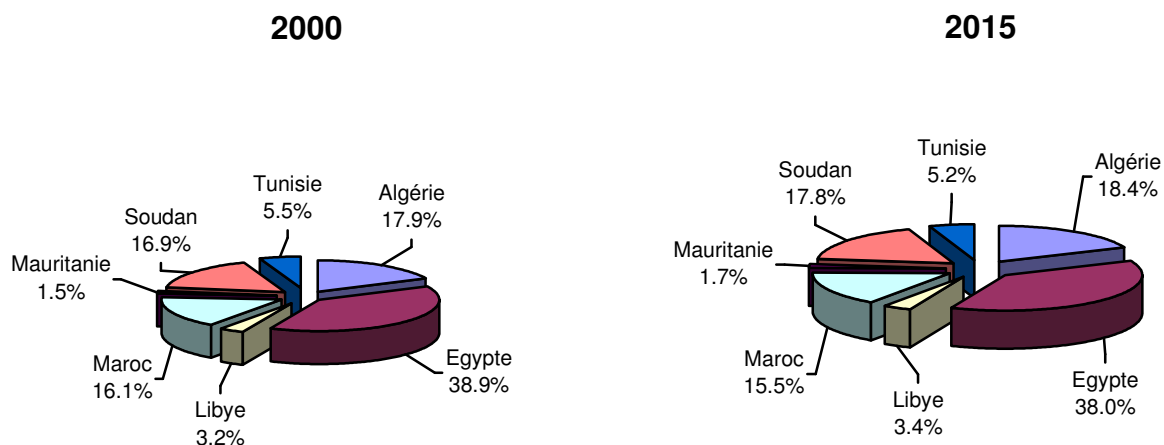
Tableau 7
Projections de la population en Afrique du Nord
de 2000 à 2015 (Milliers)

Pays	2000	2005	2010	2015	Taux d'accroissement annuel moyen (%)	Part relative (%)	
						2000	2015
Algérie	31100	34200	37500	41200	1,89	17,9	18,4
Égypte	67700	73100	78900	85200	1,54	38,9	38,0
Libye	5500	6200	6800	7600	2,13	3,2	3,4
Maroc	28100	30200	32400	34800	1,44	16,1	15,5
Mauritanie	2700	3000	3400	3900	2,50	1,5	1,7
Soudan	29400	32500	36000	39800	2,03	16,9	17,8
Tunisie	9600	10200	10900	11600	1,30	5,5	5,2
Total	174100	189400	205900	224100	1,70	100,0	100,0

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1999, Tableau 16



Graphique 6 : Parts relatives (%) de la population en Afrique du Nord (2000-2015)



Par milieu de résidence, les perspectives futures de la population en Afrique du Nord montrent l'urbanisation rapide des pays de la sous-région en raison des fortes migrations rurales vers les villes.

En effet, selon les projections de la population totale Nord africaine par milieu de résidence établies sur la base des prévisions du PNUD, la population urbaine totale des pays de la sous-région, s'accroîtra de plus de 45 millions d'habitants entre 2000 et 2015 contre un peu moins de 5 millions d'habitants pour la population rurale. Partant, le taux d'urbanisation de la population totale au niveau sous-régional connaîtra une amélioration de 10 points environ, de 50% en 2000 à environ 60% en 2015.

Malgré la baisse relative de la population rurale dans tous les pays de la sous-région, celle-ci continuera néanmoins à croître quantitativement sauf pour la Mauritanie où elle stagnerait aux alentours de 1,2 millions d'habitants entre 2000 et 2015 et aussi au Maroc et en Tunisie où elle connaîtrait une croissance négative de l'ordre de 0,02% et 0,10% respectivement (voir tableau ci-après)

Tableau 8
*Projections de la population Nord Africaine
selon le milieu de résidence 2000-2015 (milliers)*

Pays	2000			2015			Taux d'Accroissement annuel moyen (%)		
	Urbain	Rural	Taux d'urbanisation (%)	Urbain	Rural	Taux d'urbanisation (%)	Urbain	Rural	Total
Algérie	18300	12800	58,8	27800	13400	67,5	2,83	0,31	1,89
Egypte	31400	36300	46,4	45600	39600	53,5	2,52	0,58	1,54
Libye	4800	700	87,3	6800	800	89,5	2,35	0,89	2,13
Maroc	15400	12700	54,8	22400	12400	64,4	2,53	-0,02	1,44
Mauritanie	1500	1200	55,6	2700	1200	69,2	4,00	0,00	2,50
Soudan	10400	19000	35,4	19400	20400	48,7	4,24	0,48	2,03
Tunisie	6200	3400	64,6	8500	3100	73,3	2,13	-0,10	1,30
Total	88000	86100	50,5	133200	90900	59,4	2,80	0,36	1,70

Sources : PNUD, op-cit

5. Evolution et structure de la population active

5.1. Divergence des concepts et définitions

Les recensements de la population ainsi que les enquêtes par sondage auprès des ménages et des entreprises, constituent en général les principales sources d'informations pour l'analyse des statistiques de la main-d'œuvre.

Bien qu'elles soient complémentaires, ce qui caractérise ces sources d'informations dans la plus part des pays de la sous-région c'est leur limitation dans le temps, d'où la difficulté d'accéder à des statistiques récentes et exhaustives sur la situation réelle de l'emploi, et aussi leur disparité du point de vue des concepts et définitions utilisés dans le temps et l'espace pour appréhender l'activité.

En effet, les critères utilisés au sein de la sous-région pour déterminer les indicateurs de la population active sont très hétérogènes et différents sensiblement de ceux qui ont été définis par le Bureau International du Travail (B.I.T), ce qui rend difficile d'analyser et de faire des comparaisons internationales sur la situation réelle de leur marchés de travail.

Ainsi l'âge d'activité qui a été déterminé par le BIT pour le groupe démographique des personnes âgées de 15 à 64 ans n'est pas le même pour tous les pays de la sous-région, spécialement sa limite inférieure qui est de 6 ans en Egypte, et en Mauritanie, 7 ans au Maroc, 10 ans au Soudan, et 15 ans en Algérie, en Libye et en Tunisie, laissant entrevoir clairement le travail des enfants qui sont considérés comme actifs occupés s'ils ont un emploi mais comptabilisés comme inactifs s'ils sont à sa recherche.

Par ailleurs, certains pays comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont même introduit des concepts nouveaux pour la détermination de la population active totale, en l'occurrence l'activité marginale et ce afin de comptabiliser celle des personnes constituées en majeure partie des femmes au foyer et qui sont considérées comme inactives selon la définition standard du BIT mais qui exercent en réalité des activités économiques ou sont disposées à le faire.

5.2. Evolution de la population active

Les données disponibles sur l'évolution de la population active des pays de la sous-région montrent que celle-ci continue à croître à des rythmes supérieurs à ceux de la population totale engendrant de fortes pressions sur les marchés du travail.

En Algérie, la population active totale du pays est passée de 2565 mille actifs en 1966 à 7903 en 1996 correspondant à un accroissement annuel moyen de 3.8% alors que durant la même période la population n'a crû qu'à un rythme de 3% environ. Mais l'augmentation la plus importante a été enregistrée au cours de la décennie 80 avec un taux d'accroissement annuel moyen de près de 6% de la population active.

A part le Maroc et la Tunisie, la situation des autres pays de la sous-région est similaire à celle de l'Algérie avec des taux d'accroissement de la population active de près de 4% annuellement voir 9.6% en Libye entre 1995 et 1997.

Par contre au Maroc et en Tunisie, la population active continue à croître à des rythmes bien supérieurs à ceux de la population totale, mais toutefois modérés de l'ordre de 2% annuellement en raison de la baisse de la natalité dans ces 2 pays.

Malgré cette forte croissance de la population active dans les pays d'Afrique du Nord, leurs taux d'activité restent cependant très faibles de moins de 40% de la population totale entraînant des taux de charge très élevés pour chaque actif atteignant jusqu'à 3 personnes à prendre en charge pour tous les 2 actifs en Algérie et en Libye comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 9
Quelques indicateurs sur l'activité dans les pays d'Afrique du Nord

Rubriques		Population active		Taux bruts d'activité (%)	Taux de charge par actif
		Effectifs en milliers	Taux d'accroissement (%)		
Algérie	1996	7903	4.4	27.4	2.6
Egypte	1995	17726	4.2	29.9	2.3
Libye	1997	1490	6.6	28.7	2.5
Maroc	1995	10006	2.0	37.7	1.7
Mauritanie	1997	990	6.0	39.6	1.5
Soudan	1996	7983	5.3	33.7	2.0
Tunisie	1997	2978	2.4	32.4	2.1

Source : Données officielles, BIT : *Annuaire des statistiques du travail 1998* et PNUD : *Rapport mondial sur le Développement humain 1999*.

5.3. Structures de la population active

L'évolution rapide de la population active des pays de la sous-région s'est accompagnée de changements profonds au niveau de ses structures selon le sexe l'âge et le milieu de résidence.

En effet, l'une des transformations les plus remarquables sur la composition de la population active des pays de l'Afrique du Nord est sans aucun doute l'évolution favorable de l'activité féminine qui a commencé à prendre de l'ampleur dès le début des années 70 en raison notamment de la scolarisation des filles et de la prise de conscience sociale de l'importance du rôle de la femme dans le développement économique et social.

Malgré le fait que la population active des pays de la sous-région reste essentiellement masculine avec des taux de plus de 66% dans la majorité des cas, on assiste néanmoins à une participation de plus en plus massive des femmes dans l'activité économique.

Ainsi et comme l'indique le tableau ci-après la participation des femmes dans la population active n'est pas la même dans tous les pays de la sous-région avec des taux de plus de 30% au Maroc, en Mauritanie et au Soudan, contre 22% et 24% respectivement en Egypte et en Tunisie alors qu'en Algérie et en Libye la participation des femmes dans l'activité économique demeure très faible avec des niveaux de moins de 20%.

Ces changements importants qui se sont opérés en faveur de l'entrée progressive des femmes sur les marchés du travail des pays Nord africains sont d'ailleurs mieux illustrés par la croissance de l'effectif des femmes actives qui a crû en moyenne à un rythme annuel supérieur au moins au double de celui des hommes principalement en Egypte où la part des femmes dans la population active totale est passée de 6.8% en 1976 à 22% environ en 1995.

En Algérie aussi des progrès similaires ont été enregistrés sur la participation des femmes dans l'activité économique qui a presque doublé entre 1977 et 1996 en passant de 6.7% à 13%.

Malgré ce fort croît de la population active féminine dans tous les pays de la sous-région, son taux d'activité reste toutefois très bas surtout en Algérie et en Libye avec des niveaux de moins de 10% soit 5 à 7 fois inférieur à celui des hommes.

Et ce n'est qu'au Maroc, en Mauritanie et au Soudan que le taux brut d'activités des femmes atteint des niveaux significatifs de plus de 20%, contre 15% environ en Egypte et en Tunisie.

Tableau 10
Evolution de la structure de la population active
des pays d'Afrique du Nord selon le sexe

Rubrique		Population active (%)			Taux d'accroissement (%)			Taux Brut d'activité (%)		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
Algérie	1977	93.3	6.7	100.0	-	-	-	33.8	2.4	18.0
	1996	87.0	13.0	100.0	4.7	8.9	5.1	47.0	7.2	27.4
Egypte	1976	93.2	6.8	100.0	-	-	-	51.2	3.9	28.0
	1995	78.0	22.0	100.0	2.0	9.5	2.9	45.9	13.4	29.9
Libye	1995	83.8	16.2	100.0	-	-	-	41.6	8.8	25.9
	1997	82.6	17.4	100.0	5.8	10.4	6.6	42.8	9.8	27.1
Maroc	1982	80.0	20.0	100.0	-	-	-	47.6	11.8	29.6
	1995	66.5	33.5	100.0	2.5	8.2	4.0	51.3	24.7	37.7
Mauritanie	1988	72.0	28.0	100.0	-	-	-	45.7	17.4	31.4
	1997	65.7	34.3	100.0	4.9	8.4	6.0	52.4	27.0	39.6
Soudan	1990	74.4	25.6	100.0	-	-	-	45.3	15.8	30.7
	1996	69.4	30.6	100.0	4.1	8.4	5.3	47.2	20.4	33.7
Tunisie	1984	78.7	21.3	100.0	-	-	-	48.6	13.3	30.6
	1997	75.7	24.3	100.0	2.3	3.6	2.6	48.6	15.9	32.4

Source : *Données officielles, BIT et PNUD op-cit*

En effet, malgré les progrès réalisés ces derniers temps dans la plupart des pays de la sous-région, les taux d'activité féminins demeurent modestes en raison notamment d'une sous-évolution de l'activité féminine principalement en milieu rural et dans les activités du secteur agricole.

Outre le sexe, une des principales caractéristiques de la population active Nord-Africaine est sa structure selon l'âge qui fait apparaître une prédominance des jeunes.

Ainsi l'examen des données du tableau qui suit selon l'âge montre la prépondérance des jeunes actifs âgés de moins de 35 ans dans tous les pays de la sous-région avec des proportions de 50 à 63% de la population active totale constitués de plus des 9/10 des primo-demandeurs d'emploi dont l'âge est situé entre 15 et 34 ans. Quant aux actifs âgés de 35 ans et plus, leur part relative dans la population active reste limitée aux alentours de 40%, mais elle ne cesse de croître continuellement en raison de l'augmentation de la durée de scolarisation et aussi de l'allongement de l'espérance de vie à la naissance.

Tableau 11
Population active de pays d'Afrique du Nord
selon le sexe et le groupe d'âge

Pays		Masculin			Féminin			Total		
		-15ans	15-34	35+	-15ans	15-34	35+	-15ans	15-34	35+
Algérie	1996	-	60.9	39.1	-	77.1	22.9	-	63.0	37.0
Egypte	1995	2.2	43.8	54.0	1.5	58.2	40.3	2.0	46.9	51.1
Libye	1995	-	55.9	44.1	-	77.1	22.9	-	59.3	40.7
Maroc	1995	3.1	54.6	42.3	6.3	63.0	30.7	3.8	56.5	39.7
Mauritanie	1995	4.8	56.9	38.3	5.3	61.7	33.0	4.9	57.8	37.3
Soudan	1996	5.2	45.8	49.0	11.4	59.8	28.8	7.1	50.0	42.9
Tunisie	1997	-	51.5	48.5	-	69.0	31.0	-	55.7	44.3

Source : Données officielles, BIT et organisation Arabe de Travail pour la Mauritanie : Projections de la population active Arabe 1980-2000. Volume II ; Résultats.

Analysée selon le sexe, la composition de la population active par âge montre que le rajeunissement de la force de travail en Afrique du Nord est beaucoup plus accentué chez les femmes avec des proportions des actives de moins de 35 ans allant jusqu'à 77% de la population active féminine comme c'est le cas en Algérie et en Libye alors que chez les hommes la part des jeunes actifs de moins de 35 ans ne dépasse guère 61% du total.

Cette différenciation de la structure par âge de la population active en Afrique du Nord selon le sexe s'explique en partie par le développement du travail des enfants (moins de 15 ans) surtout chez les filles avec un taux de plus de 11% de la population active féminine au Soudan contre 5% seulement chez les garçons et aussi en raison du retrait plus précoce des femmes du marché du travail pour des raisons liées à la maternité, à l'éducation des enfants et aux travaux domestiques.

Cette situation est encore mieux illustrée en Algérie et en Libye où la part des actives âgées de 35 ans et plus atteint à peine 23% de la population active féminine, alors que chez les hommes, cette proportion représente environs 40% de la population active.

6. Caractéristiques socio-économiques

A l'instar de la plupart des pays en voie de développement, les principales caractéristiques socio-économiques et culturelles de la population active des pays de la sous-région sont marquées essentiellement par :

- la persistance du chômage et du sous-emploi, surtout chez les franges de population les plus vulnérables (Jeunes et femmes) mais aussi dans les villes plus que dans les campagnes ;
- la prédominance des activités des secteurs primaire et tertiaire dans l'emploi total, alors que la contribution du secteur secondaire particulièrement sa composante industrielle reste marginale.
- La sous-qualification de la main-d'œuvre tant du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle que du niveau d'instruction.

6.1. Type d'activité

Mais avant d'analyser les structures économiques de la population active dans les pays d'Afrique du Nord, il y a lieu de signaler que mise à part l'insuffisance des statistiques de l'emploi dans la majorité des pays, les concepts utilisés pour définir l'activité divergent sensiblement d'un pays à l'autre.

En effet, la classification de la population active selon le type d'activité classique à savoir les actifs occupés et les chômeurs est actuellement révolue dans certains pays du Maghreb comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie qui ont introduit une troisième catégorie d'actifs marginaux ou d'actifs potentiels afin d'appréhender l'activité des personnes majoritairement de sexe féminin qui se considèrent spontanément comme inactives, mais qui sont en fait effectivement occupées à exercer des activités dites marginales (travaux des champs, travaux ménagers, artisanat, commerce, etc ...) ou sont disposées à exercer des activités si elles en trouvent l'opportunité.

Ainsi, et d'après les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi de la Tunisie effectuée en 1997, la catégorie des marginaux, dénommée « Autres non occupés », s'élevait à près de 60 mille personnes, soit 2% environ de la population active et dont la comptabilisation au sein de la force de travail a pour effet d'augmenter le taux brut d'activité de la population et surtout d'alléger le taux de chômage comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 12
Structure de la population active tunisienne en 1997
selon le type d'activité et le sexe (effectifs en milliers)

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Actifs occupés	1906.4	597.2	2503.6
Chômeurs	307.4	108.8	416.2
Autres non occupés	41.9	16.6	58.5
Population active	2255.7	722.6	2978.3
Taux brut d'activité	48.6	15.9	32.4
Taux de chômage (1)	15.5	17.4	15.9
Taux de chômage (2)	13.6	15.1	14.0

(1) et (2) Selon que l'on considère les catégories des << Autres non occupés >> comme chômeurs à part entière ou non

Source : INS : *Enquête Nationale de la Tunisie sur l'emploi en 1997.*

Analysée selon le type d'activité en considérant les marginaux comme des chômeurs à part entière, la composition de la population active dans les pays de la sous-région se caractérise par la faiblesse du taux d'occupation et par conséquent le développement du chômage principalement en Algérie et en Mauritanie où il atteint respectivement des niveaux critiques de près du 1/3 et du 1/4 approximativement de la force de travail. Dans les autres pays, le chômage est moins dramatique surtout en Egypte et en Libye où il ne frappe que près du 1/10 de la population active.

Quant aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des chômeurs au sein des pays de la sous-région, elles seront étudiées dans le deuxième chapitre du présent rapport.

Tableau 13
Population active dans les pays de
la sous-région selon le type d'activité

Rubrique		Effectifs (Milliers)			Part relative (%)		
		Actifs occupés	chômeurs	total	Taux d'emploi	Taux chômage	total
Algérie	1995	4928.0	2105.0	7033.0	70.1	29.9	100.0
Egypte	1995	15344.2	1916.9	17261.1	88.9	11.1	100.0
Libye	1995	1111.3	130.0	1241.3	89.5	10.5	100.0
Maroc	1995	8510.0	1496.0	10006.0	85.0	15.0	100.0
Mauritanie	1997	761.3	228.7	990.0	76.9	23.1	100.0
Soudan	1996	6657.8	1325.2	7983.0	83.4	16.6	100.0
Tunisie*	1997	2503.6	474.7	2978.3	84.1	15.9	100.0

* : Dont les actifs marginaux.

Source : *Données officielles, BIT et PNUD op-cit.*

6.2 Secteurs d'activité

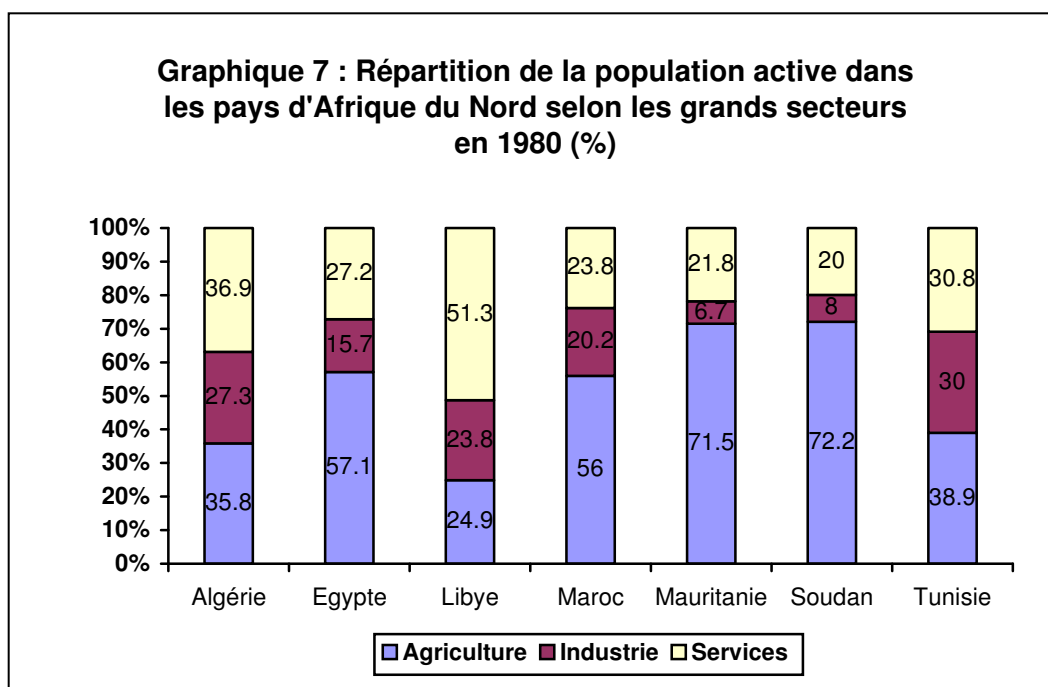
L'étude de l'évolution de la population active des pays de la sous-région selon les secteurs d'activité montre la baisse tendancielle du poids relatif du secteur primaire (agricole) dans l'emploi total au bénéfice des autres secteurs, principalement le tertiaire (services) considéré parfois comme un secteur refuge pour une panoplie d'activités en raison de l'expansion de l'emploi de type informel.

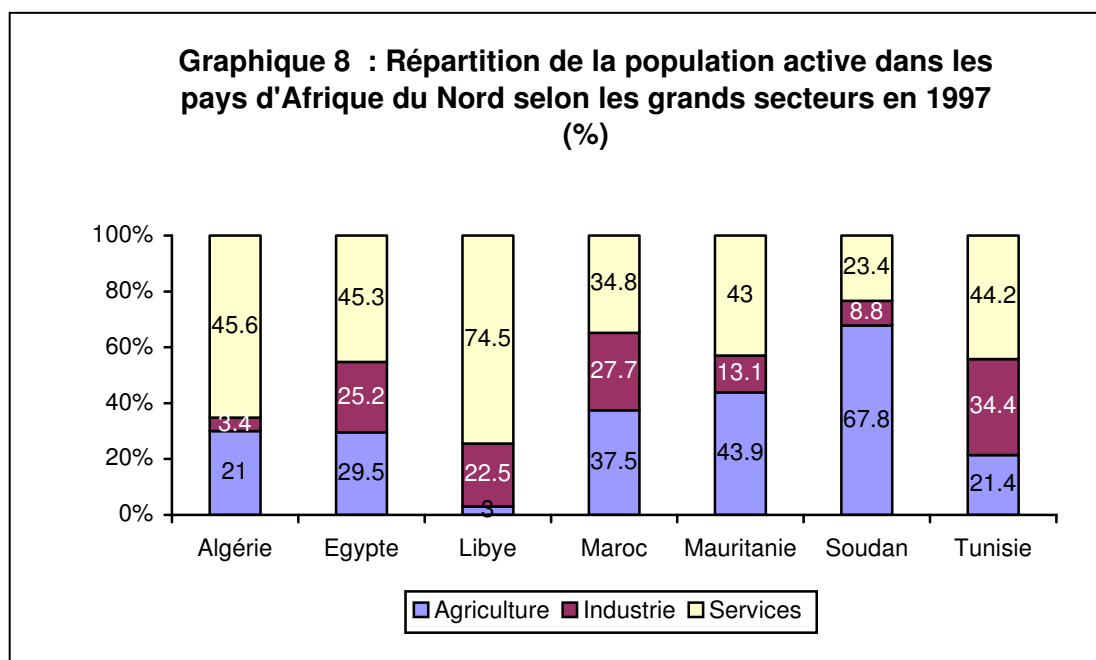
Par contre, la contribution du secondaire dans l'emploi au sein de la sous-région reste relativement modeste dans la plupart des pays à l'exception de l'Algérie et de la Tunisie où il emploie plus du 1/3 de la population active, alors qu'en Mauritanie et au Soudan ce secteur ne fait vivre qu'environ le 1/10 de la force de travail.

Tableau 14
Evolution de la répartition de la population active
dans les pays d'Afrique du Nord selon les grands secteurs

Pays	1980				1997			
	Agriculture	Industries	Services	Total	Agriculture	Indus.	Services	Total
Algérie	35.8	27.3	36.9	100.0	21.0	3.4	45.6	100.00
Egypte	57.1	15.7	27.2	100.0	29.5	25.2	45.3	100.00
Libye	24.9	23.8	51.3	100.0	3.0	22.5	74.5	100.00
Maroc	56.0	20.2	23.8	100.0	37.5	27.7	34.8	100.00
Mauritanie	71.5	6.7	21.8	100.0	43.9	13.1	43.0	100.00
Soudan	72.2	8.0	20.0	100.0	67.8	8.8	23.4	100.00
Tunisie	38.9	30.0	30.8	100.0	21.4	34.4	44.2	100.00

Source : ILO, *World Employment Report 1998-99, Table 3.*





Le tableau ci-après montre qu'en dépit de la baisse continue de l'emploi agricole, ce secteur reste vital pour des pays comme le Soudan et la Mauritanie où il occupe respectivement 72% et 54% de la population active occupée. En Egypte et au Maroc, la contribution des activités agricoles dans l'emploi total n'est pas négligeable et atteint environ 34%.

Quant aux industries de transformation, elles ne sont significatives qu'en Tunisie, au Maroc, en Egypte et en Algérie avec des parts respectives de 20%, 18%, 14% et 12% environ des actifs occupés. Par contre, dans les autres pays de la sous-région, la contribution des activités industrielles dans l'emploi total est marginale avec des taux de moins de 9%.

*Tableau 15
Structure de la population active occupée
en Afrique du Nord selon les secteurs d'activité (%)*

Secteurs d'activité	Algérie (1987)	Egypte (1995)	Libye (1995)	Maroc (1995)	Mauritanie (1988)	Soudan (1997)	Tunisie (1997)
Agriculture, Forêt et pêche	17.5	34.0	13.0	34.5	54.0	72.0	21.8
Mines et Energie	3.4	0.3	2.2	1.6	(--)	(--)	0.7
Industries de Transformation	12.4	14.2	8.8	17.9	3.0	5.0	20.2
Electricité, gaz et eau	(--)	1.1	2.8	(--)	0.1	(--)	0.7
Bâtiments et travaux publics	15.9	6.3	7.5	7.9	3.0	(--)	12.2
Activités commerciales	8.4	10.3	9.4	13.6	17.0	(--)	10.4
Transport et communications	5.2	5.9	5.9	3.0	2.0	(--)	4.9
Autres activités et services	37.2	27.9	50.4	21.5	20.9	23.0	29.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(--): non déterminés ou classés avec d'autres secteurs

Sources : Données nationales, BIT op-cit.

6.3. Niveau d'instruction et profession

Le niveau d'instruction de la population active des pays de la sous-région ne diffère pas de celui de la population totale caractérisée par son faible niveau de qualification.

En effet, le tableau suivant montre que plus de la moitié de la population active des pays Nord Africains ont un niveau d'éducation inférieur au secondaire, alors que ceux ayant un niveau d'instruction supérieur au secondaire n'atteignent qu'à peine 10% du total de la population active, voir même 5% comme au Soudan.

Quant à la part des actifs ayant un niveau d'éducation du secondaire, elle n'est significative qu'en Libye et en Algérie avec des niveaux respectifs de 48% et 40% environ de la main-d'œuvre contre 20% environ dans les autres pays.

Tableau 16
Population active des pays de la sous-région
selon le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction		Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Algérie	1992	21.3	29.5	39.4	9.8	100.0
Egypte						
Libye	1995	28.7	14.5	48.0	8.8	100.0
Maroc(*)	1995	27.8	45.8	16.2	10.2	100.0
Mauritanie						
Soudan	1996	63.4	11.5	20.2	4.9	100.0
Tunisie	1994	24.2	41.5	28.1	6.2	100.0

Source : *Données nationales et BIT - (*) Population active urbaine*

L'analyse de la structure de la population active selon les professions atteste bien de la forte corrélation existante entre le niveau d'instruction et le type de profession exercé.

En effet, les données du tableau ci-après montrent que près de la moitié des emplois sont occupés par des actifs agricoles, éleveurs, forestiers, ouvriers et manœuvres qui sont constitués dans leur majeure partie d'une main d'œuvre non qualifiée dont le niveau d'instruction ne dépasse que rarement le secondaire. Par ailleurs, la part des professions scientifiques techniques et libérales ainsi que les Directeurs et Cadres administratifs de niveau supérieur et universitaire reste modeste avec des niveaux de 15% en moyenne du total des actifs occupés, en Algérie, en Egypte et en Libye et même négligeable dans des pays comme la Mauritanie et le Soudans où elle ne dépasse guère 5% de l'emploi total.

Tableau 17
Structure de la population active occupée en
Afrique du Nord selon la profession (%)

Professions	Algérie 1987	Egypte 1995	Libye 1995	Maroc 1995	Mauritani e 1988	Soudan 1996	Tunisie 1994
Professions scientifiques, techniques et libérales	14.5	16.7	21.5	7.8	3.6	5.7	9.8
Directeurs et cadres administratifs	1.4	1.2	0.3	5.7	0.3	0.4	2.2
Personnel admin. Et assimilés	10.1	9.5	12.2	(-)	1.8	4.0	7.7
Personnel commercial et vendeurs	6.8	7.9	5.3	9.5	11.7	(-)	7.9
Travailleurs spécialisés dans services	8.4	7.4	16.5	6.0	4.4	11.6	9.7
Agricult, éleveurs, forestiers, pêcheurs et chasseurs	16.5	33.3	10.8	34.0	38.7	55.4	21.4
Ouvriers et manœuvres non agricoles	34.9	24.0	23.6	37.0	11.9	13.0	40.4
Autres professions	7.4	(-)	9.8*	(-)	27.6*	9.9	0.9
Total	100	100	100	100	100	100	100

*: *Inclus chômeurs ayant déjà travaillé*

(-): *Inclus dans d'autres professions*

Source Données nationales, et BIT.

6.4. Statut dans la profession

L'étude de la structure de la population active selon la catégorie socioprofessionnelle permet de noter la prédominance des salariés sauf en Mauritanie et au Soudan où leur part atteint à peine le 1/3 de l'emploi. Dans les autres pays de la sous-région, le processus de salarisation des emplois est très significatif surtout en Algérie, en Libye et en Tunisie où il atteint plus des 2/3 de la population active occupée. Quant à la faiblesse de l'emploi structuré de la catégorie des salaires en Mauritanie, au Soudan et dans une moindre mesure aussi au Maroc, elle serait dûe vraisemblablement à l'hypertrophie de l'emploi non structuré de la catégorie des travailleurs indépendants et des aides familiaux qui représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre occupée.

Tel est le cas de la Mauritanie où selon l'office National des statistiques, l'emploi « propre compte » était jusqu'en 1992 la forme de travail dominante regroupant près de 50% des occupations, suivi de la catégorie des aides familiaux et apprentis qui est quantitativement très importante dépassant le 1/3 des actifs occupés, alors que le salariat ne concerne que 15% environ des actifs occupés

Tableau 18
L'Emploi en Afrique du Nord selon le statut dans la profession (%)

Pays		Employeurs + indépendants	Salariés	Aides familiaux	Autres	Total
Algérie	1987	21.1	69.9	8.3	0.6	100.0
Egypte						
Libye	1995	15.4	80.7	3.9	-	100.0
Maroc	1995	28.0	39.4	32.6	-	100.0
Mauritanie	1988	53.7	26.0	15.1	5.2	100.0
Soudan	1996	45.4	33.2	19.0	2.4	100.0
Tunisie*	1997	24.5	67.9	6.7	0.9	100.0

* *inclus les chômeurs ayant déjà travaillé.*

Sources : Données nationales et BIT op-cit

7. Perspectives de l'emploi

7.1. Perspectives de la Demande

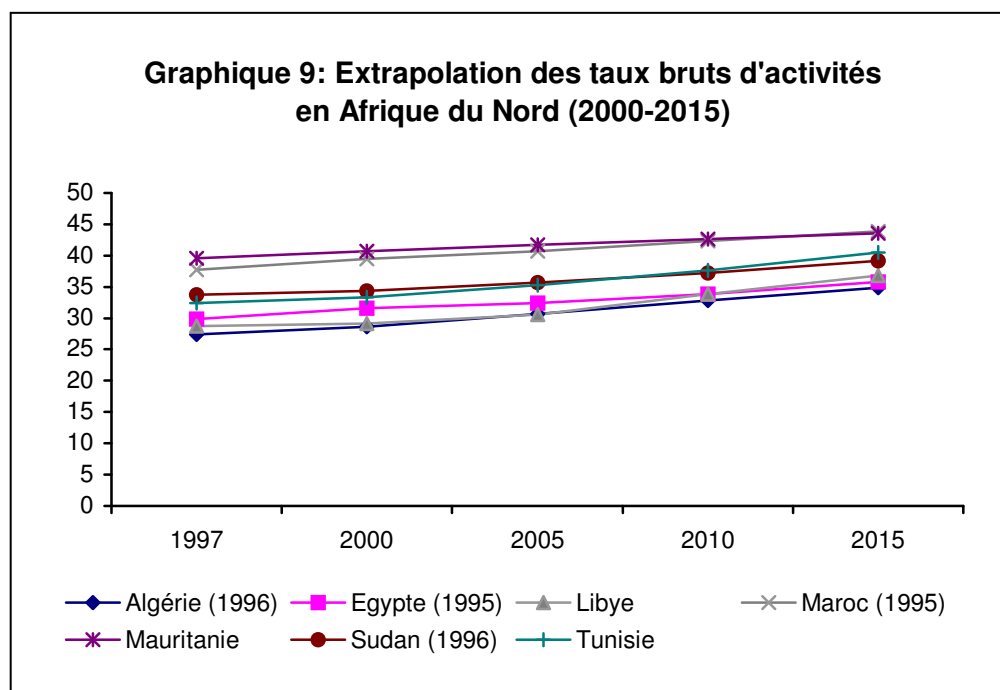
Les perspectives futures de la population active des pays d'Afrique du Nord à l'an 2015 ont été établies sur la base des projections démographiques de la population qui ont été prédéterminées ou estimées par le PNUD, auxquelles on a appliqué les extrapolations des taux bruts d'activité observés au niveau de chacun des pays de la sous-région.

En effet, sur la base des tendances générales dégagées de l'évolution récente des taux bruts d'activité observés pour les différents pays de la sous-région, celles-ci ont été extrapolées jusqu'à l'an 2015 comme indiqué ci-après:

Tableau 19
Extrapolation des taux bruts d'activités en Afrique du Nord
(2000-2015)

Pays	1997	2000	2005	2010	2015
Algérie (1996)	27.4	28.6	30.7	32.8	34.9
Egypte (1995)	29.9	31.6	32.4	33.8	35.8
Libye	28.7	29.1	30.6	33.8	36.8
Maroc (1995)	37.7	39.5	40.7	42.3	43.9
Mauritanie	39.6	40.7	41.7	42.6	43.6
Soudan (1996)	33.7	34.4	35.7	37.2	39.2
Tunisie	32.4	33.3	35.3	37.6	40.5

Sources : pour 1997, Données officielles, BIT et PNUD, Pour 2000-2015, Extrapolation, CDSR-AN



L'application des taux bruts d'activité ainsi extrapolés dans le tableau précédent, aux projections de la population des pays de la sous-région de 2000 à 2015 donne les perspectives de la population active au niveau sous-régional comme suit :

Tableau 20
Projections de la population active Nord Africaine
2000-2015 (Milliers)

Pays	2000	2005	2010	2015	Taux d'accroissement moyen (%)
Algérie	8900	10500	12300	14400	3.26
Egypte	21400	23700	26700	30500	2.39
Libye	1600	1900	2300	2800	3.80
Maroc	11100	12300	13700	15300	2.16
Mauritanie	1100	1250	1450	1700	2.94
Soudan	10100	11600	13400	15600	2.94
Tunisie	3200	3600	4100	4700	2.60
Total	57400	64850	73950	85000	2.65

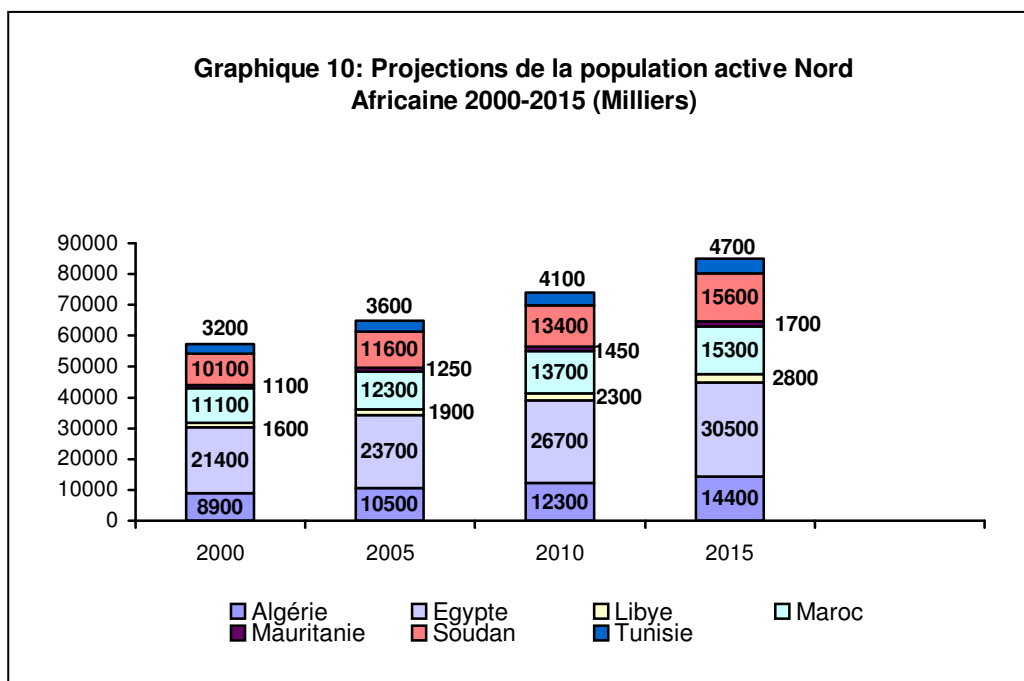
Source : CDSR-AN

Selon ces prévisions, la population active totale de la sous-région croîtrait vraisemblablement de plus de 27 millions d'actifs entre 2000 et 2015 correspondant à un accroissement annuel moyen de plus de 2,6%, soit une demande additionnelle moyenne annuelle de plus de 1,8 millions de nouveaux demandeurs d'emploi qui devraient se présenter chaque année sur les marchés de travail au niveau sous-régional. Par pays, cette demande additionnelle d'emploi est très hétérogène et elle se présente par quinquennat tout au long de la période de projection comme suit :

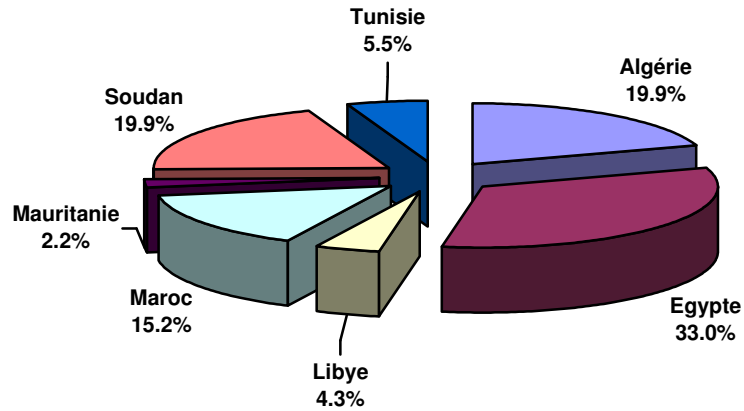
Tableau 21
Evolution future de la demande additionnelle d'emploi
par quinquennat en Afrique du Nord (milliers)

Pays	Demande additionnelle d'emploi				
	2000-2005	2005-2010	2010-2015	Total	%
Algérie	1600	1800	2100	5500	19,9
Egypte	2300	3000	3800	9100	33,0
Libye	300	400	500	1200	4,3
Maroc	1200	1400	1600	4200	15,2
Mauritanie	150	200	250	600	2,2
Soudan	1500	1800	2200	5500	19,9
Tunisie	400	500	600	1500	5,5
Total	7450	9100	11050	27600	100,0

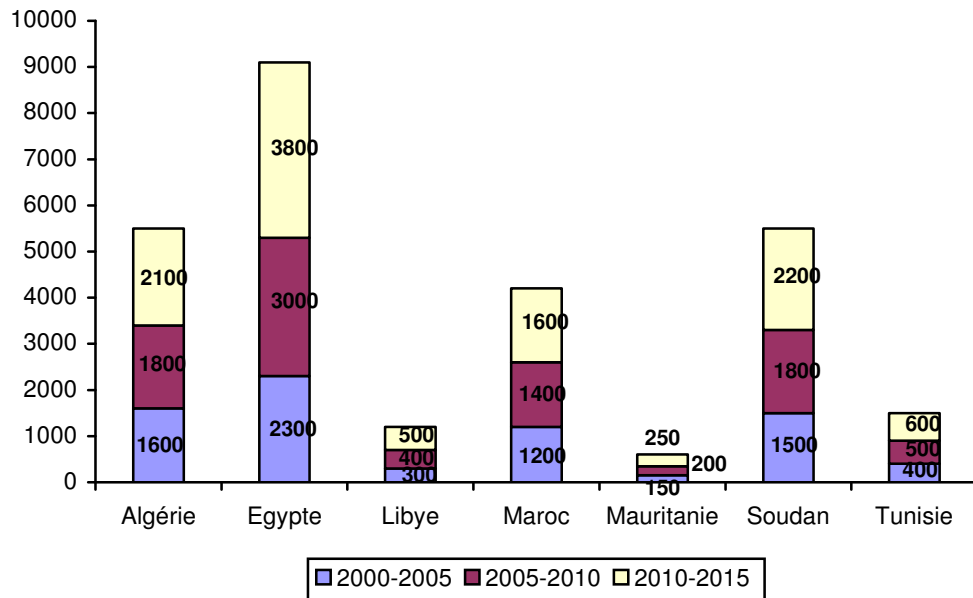
Source : CDSR-AN



Graphique 11 : Répartition de la demande additionnelle d'emploi entre 2000 et 2015



Graphique 12 : Evolution future de la demande additionnelle d'emploi par quinquennat en Afrique du Nord (milliers)



D'après ces prévisions, c'est l'Égypte qui ferait face à la plus importante demande additionnelle d'emploi qui avoisinerait plus de 9 millions de nouveaux demandeurs d'emploi au cours des 15 prochaines années, soit 33% environ du total sous-régional, suivie de l'Algérie, et du Soudan avec 20% pour chacun d'entre eux et du Maroc avec 15% environ des nouveaux demandeurs d'emploi.

Au niveau sous-régional, la demande globale d'emploi par quinquennat connaîtra une légère accélération de son rythme de croissance annuelle de 2,5% durant la période 2000-2005 à 2,7% entre 2005 et 2010 pour atteindre environ 2,8% entre 2010 et 2015, soit en moyenne 2,6% au cours de la période de projection 2000-2015.

Exprimée en terme d'effectifs, la demande additionnelle d'emplois au niveau sous-régional passera de 7,5 millions de nouveaux demandeurs d'emplois entre 2000 et 2005 à 9,1 millions entre 2005 et 2010 pour atteindre plus de 11 millions d'actifs entre 2010 et 2015 soit au total près de 28 millions de nouveaux actifs qu'il faudrait bien placer au cours des 15 prochaines années.

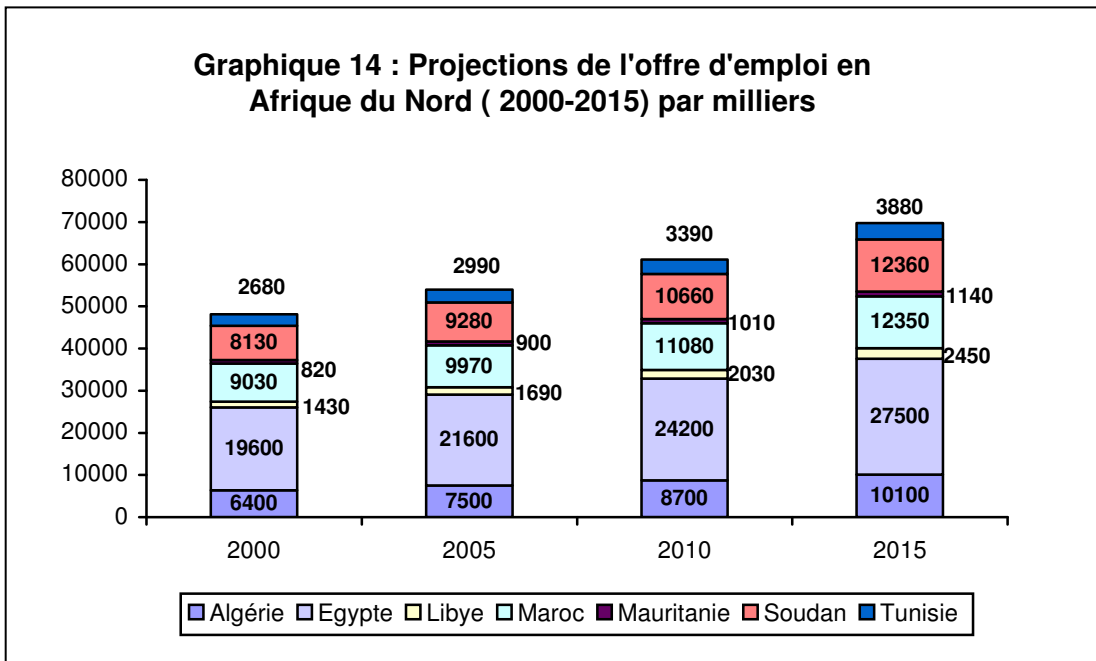
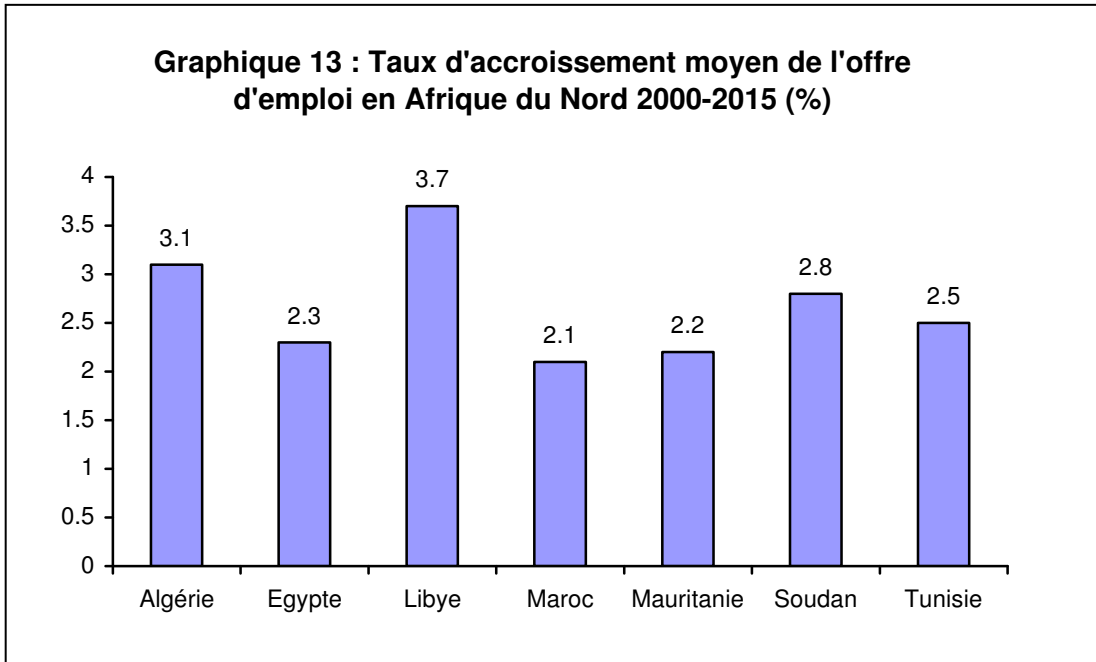
7.2. Perspectives de l'offre

Les projections de l'offre d'emploi, au niveau sous-régional ont été déterminées par extrapolation des tendances des actifs occupés selon les dernières observations officielles disponibles. Sur la base de cette évolution, on a déterminé un taux d'accroissement annuel moyen de l'offre d'emploi qui a été par la suite extrapolé à l'horizon 2015 en prenant comme année de base l'année 2000 selon la manière suivante :

Tableau 22
Projections de l'offre d'emploi en Afrique du Nord
(2000-2015) par Milliers

Pays	Taux d'accroissement moyen (%)	Projections de l'offre d'emploi			
		2000	2005	2010	2015
Algérie	3.1	6400	7500	8700	10100
Egypte	2.3	19600	21600	24200	27500
Libye	3.7	1430	1690	2030	2450
Maroc	2.1	9030	9970	11080	12350
Mauritanie	2.2	820	900	1010	1140
Soudan	2.8	8130	9280	10660	12360
Tunisie	2.5	2680	2990	3390	3880
Total	-	48090	53930	61070	69780

Source : CDSR-AN



Selon ces projections, l'offre totale d'emplois de la sous-région passera de 48 millions d'emplois en 2000 à environ 70 millions d'emplois en 2015 soit évoluant à un rythme d'accroissement annuel moyen de plus de 2,5% au cours de cette période ou environ 22 millions de nouveaux emplois qui seront créés durant les 15 prochaines années.

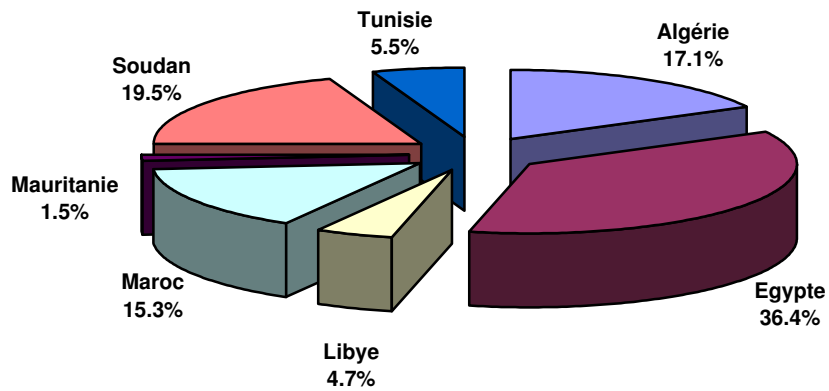
Par pays, près des 9/10 de ces emplois supplémentaires seront créés par seulement 4 pays de la sous-région à savoir l'Égypte, le Soudan, l'Algérie et le Maroc avec des parts respectives de 36,4%, 19,5%, 17,1% et 15,3% respectivement comme indiqué ci-après.

Tableau 23
Créations futures d'emplois par quinquennat
en Afrique du Nord (Milliers)

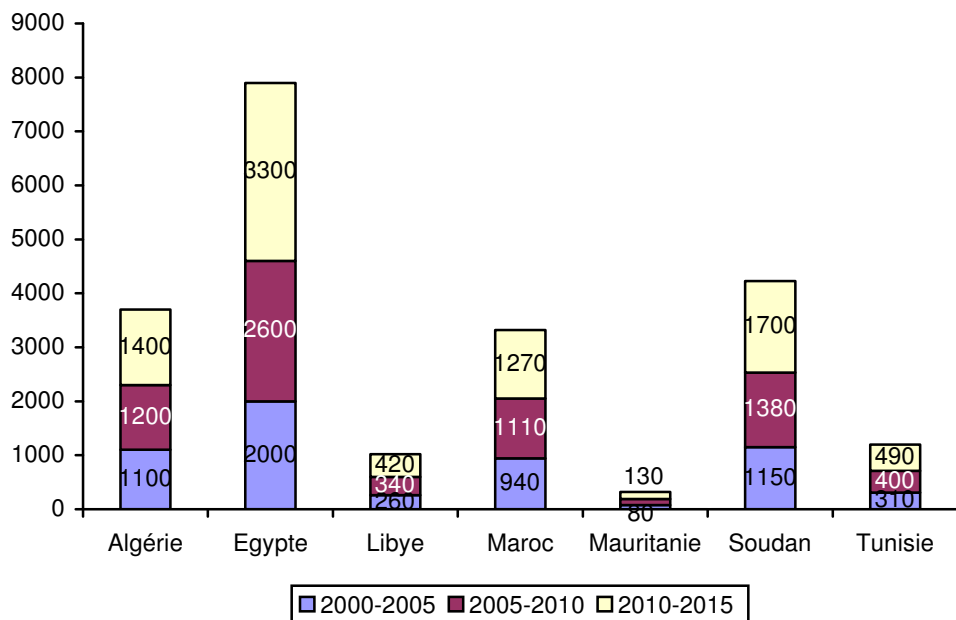
Pays	2000-2005	2005-2010	2010-2015	Total	
				Effectifs	%
Algérie	1100	1200	1400	3700	17.1
Egypte	2000	2600	3300	7900	36.4
Libye	260	340	420	1020	4.7
Maroc	940	1110	1270	3320	15.3
Mauritanie	80	110	130	320	1.5
Soudan	1150	1380	1700	4230	19.5
Tunisie	310	400	490	1200	5.5
Total	5840	7140	8710	21690	100.0

Sources : CDSR-AN

Graphique 15 : Créations futures d'emploi en Afrique du Nord entre 2000 et 2015 (%)



Graphique 16 : Création future d'emplois par quinquennat en Afrique du Nord (milliers)



II. CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI

Avant de procéder à l'analyse du chômage dans les pays de la sous-région et de présenter ses principales caractéristiques socio-démographiques et économiques, il est toutefois nécessaire de rappeler quelques remarques d'ordre général sur l'hétérogénéité des concepts utilisés çà et là pour définir l'activité et partant estimer le chômage et le sous-emploi.

- La première a trait au travail des enfants de moins de 15 ans qui sont comptabilisés au sein de la main d'œuvre s'ils occupent un emploi, mais sont considérés comme inactifs s'ils n'exercent pas de métier bien qu'ils ne fréquentent plus l'école.
- La seconde concerne l'activité féminine qui est le plus souvent sous-estimée principalement dans le milieu rural où le travail des femmes qui est manifeste dans tous les aspects de la vie à la campagne (travaux domestiques, culture, récolte, élevage, etc) est marginalisé et non comptabilisé comme une activité économique à part entière.
- La troisième est relative à la nature même des emplois exercés qui relèvent plutôt du chômage déguisé ou du sous-emploi. Tel est le cas pour les catégories socioprofessionnelles des « aides familiaux » des « apprentis » et une partie des travailleurs « indépendants » (ambulants, porteurs et autres assimilés) qui relèvent des activités du secteur dit informel ou non structuré qui joue aujourd'hui un rôle capital pour l'emploi principalement en milieu urbain.

De telles considérations ont des répercussions notables sur l'estimation de l'activité au sein de la sous-région et doivent rester présentes à l'esprit lors de l'analyse des statistiques officielles du chômage qui ne reflètent que partiellement les performances réelles des différents marchés de travail.

1. Magnitude du chômage

En dépit du raffermissement de l'activité économique au cours de la décennie 90 dans la plupart des pays de la sous-région, marqué essentiellement par de bonnes performances économiques du PIB, le fléau du chômage s'est aggravé atteignant parfois des proportions alarmantes de près du 1/3 de la main d'œuvre.

Résultant d'un déséquilibre du marché de l'emploi alimenté du côté demande par de fortes pressions démographiques et du côté offre par de faibles créations de postes de

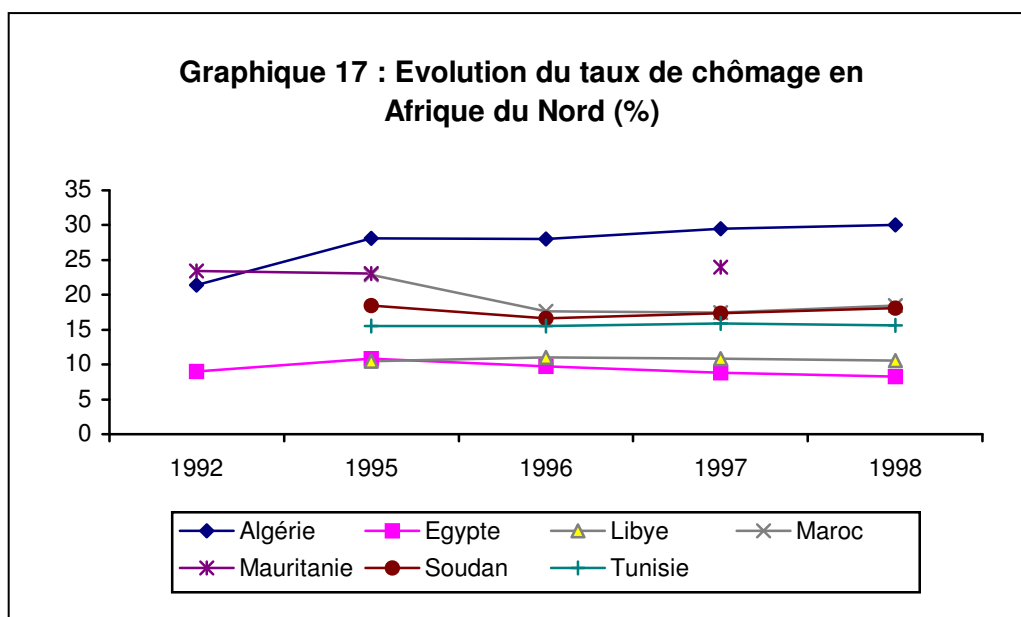
travail, le chômage est critique au sein de la sous-région à l'exception de l'Egypte et la Libye où son taux ne dépasse guère le 1/10 de la force de travail.

Par contre dans les autres pays, le chômage est patent atteignant des taux de 16 à 30% environ de la population active comme indiquée dans le tableau ci-après :

Tableau 24
Evolution du taux de chômage en Afrique du Nord (%)

Pays	1992	1995	1996	1997	1998
Algérie	21.4	28.1	28.0	29.5	30.0
Egypte	9.0	10.8	9.7	8.8	8.3
Libye	-	10.5	11.0	10.8	10.6
Maroc	-	22.9	17.6	17.5	18.5
Mauritanie	23.4	23.1	-	24.0	-
Soudan	-	18.5	16.6	17.4	18.1
Tunisie	-	15.5	15.5	15.9	15.6

Source : Données nationales, EIU, CDSR.



D'une manière générale, les pays de la sous-région sont aujourd'hui confrontés dans leur majorité à la crise de l'emploi et de l'augmentation du chômage résultant d'une sacrification du volet social en faveur des politiques de réajustements structurels et des équilibres financiers. En effet face à la contraction des dépenses gouvernementales et aux programmes de privatisation adoptés çà et là au sein de la sous-région, de nombreux employés se sont retrouvés au chômage qui frappe de plus en plus maintenant de jeunes cadres titulaires de diplômes de formation supérieure et universitaire qui n'arrivent plus à s'insérer facilement comme par le passé, au sein du tissu économique.

2. Spécificité du chômage

L'une des principales caractéristiques du chômage des pays de la sous-région est qu'il soit spécifique pour certaines franges de la population active telles que les femmes et les jeunes et qu'il diffère sensiblement selon le milieu de résidence.

En effet, les statistiques disponibles montrent qu'en raison de plusieurs facteurs, socioculturels et des fortes disparités éducationnelles, le chômage est en général plus développé chez les femmes que chez les hommes. Mise à part la Libye où le taux de chômage des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes, cette situation est manifeste pour tous les autres pays de la sous-région comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 25
Taux de chômage des pays de l'Afrique du Nord selon le sexe (%)

Pays		Hommes	Femmes	Total
Algérie	1995	26.0	38.4	29.9
Egypte	1995	7.2	23.6	11.1
Libye	1995	10.8	9.0	10.5
Maroc	1995	14.4	19.2	16.0
Mauritanie	1997	21.1	26.9	23.1
Soudan	1996	13.1	24.3	16.6
Tunisie	1997	15.5	17.4	15.9

Sources : Données nationales

Outre les disparités du chômage selon le genre, celui-ci est aussi plus critique chez les jeunes demandeurs d'emploi n'ayant pas encore travaillé dans leur majorité que pour les adultes qui ont déjà exercé un emploi.

Selon les données de l'ONS Algérien, le taux de chômage des primo-demandeurs d'emplois dont l'âge se situe entre 15 et 24 ans dépasse 50% de la population active en 1992 contre 24% à peu près pour les actifs âgés de 25-29 ans alors que pour les adultes de 30 ans et plus leur taux de chômage est d'environ 9% seulement.

Cette situation est aussi semblable en Egypte où plus des 2/3 des chômeurs en 1995 étaient constitués des jeunes de 15 à 24 ans.

Quant aux autres pays de la sous-région, leurs taux spécifiques de chômage selon l'âge et le sexe sont reflétés dans le tableau qui suit.

Tableau 26
Taux de chômage selon l'âge et le sexe pour
certaines pays d'Afrique du Nord

Rubrique	Libye 1995			Maroc 1995			Soudan 1996			Tunisie 1997		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-24 ans	31.9	30.4	31.6	-	-	23.4	24.4	36.8	29.6	33.0	29.1	31.9
25-34ans	10.9	3.7	9.3	-	-	21.3	9.6	22.4	14.1	17.1	16.5	16.9
35ans +	1.5	0.2	1.4	-	-	7.1	9.2	9.9	9.4	6.8	5.3	6.5
Total	10.8	9.0	10.5	14.4	19.2	16.0	13.1	24.3	16.6	15.5	17.4	15.9

Source : Données nationales

Par ailleurs, on constate qu'en plus des aspects démographiques du chômage qui touche essentiellement les couches les plus vulnérables de la population, son niveau est plus accentué dans le milieu urbain sous l'effet de l'exode rural qui a fortement aggravé les pressions sur le marché du travail dans les villes où ceux qui y émigrent à la recherche d'un emploi ne font que grossir le rang des chômeurs déjà en place.

Cette situation est parfaitement reflétée dans le tableau suivant pour l'ensemble des pays de la sous-région à l'exception de l'Algérie et de la Tunisie où le taux de chômage urbain est paradoxalement inférieur à celui qui prévaut dans les campagnes et ce en raison éventuellement de la divergence des concepts utilisées par ces 2 pays dans la répartition de la population selon le milieu de résidence.

Tableau 27
Taux de chômage dans certains pays Nord-Africains
selon le milieu de résidence et le sexe

Pays		URBAIN			RURAL			TOTAL		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
Algérie(1)	1987	20.5	12.7	19.6	26.6	18.9	26.3	22.2	13.3	21.4
Egypte	1996	-	-	10.2	-	-	9.3	-	-	9.7
Libye	1995	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	1995	18.7	32.2	22.9	9.6	6.5	8.5	14.4	19.2	16.0
Mauritanie	1992	-	-	33.6	-	-	12.0	-	-	23.1
Soudan	1996	15.1	33.3	16.6	12.1	21.4	15.3	13.1	24.3	16.6
Tunisie(2)	1997	14.2	16.2	14.7	17.7	17.7	17.7	15.4	16.7	15.7

(1) : Urbain = Agglomération, Rural = Zones éparses

(2) : Urbain = Communal, Rural = Nom communal

Source : Données nationales

3. Caractéristiques des chômeurs

Après avoir présenté les spécificités démographiques et spatiales du chômage au sein des pays de la sous-région, cette section passera en revue les principales caractéristiques culturelles et économiques des chômeurs.

La sous-qualification et le manque de formation constituent en effet un handicap majeur pour l'insertion dans le marché du travail. Les statistiques disponibles en la matière indiquent que la majorité des chômeurs des pays de la sous-région ont tout au plus le niveau d'instruction du primaire. Malgré cela, le chômage des universitaires et des diplômés tend à s'amplifier progressivement au sein de la sous-région en raison de l'inadéquation des programmes d'enseignement et de formation avec les exigences du marché de l'emploi.

En effet, si jusqu'au début des années 80, le titulaire d'un diplôme universitaire ou celui ayant suivi une formation professionnelle arrivait facilement à trouver un emploi, aujourd'hui, il a de plus en plus du mal à être à l'abri du chômage.

Ainsi et comme le montre le tableau ci-après, plus de 5% des chômeurs dans les pays de la sous-région ont accompli des études supérieures, taux qui sera largement dépassé dans le proche avenir en raison de l'arrivée massive sur le marché du travail de jeunes lauréats des établissements d'enseignement et de formation de niveau supérieur.

Au Maroc par exemple, l'effectif des chômeurs citadins ayant un diplôme de niveau supérieur était estimé en 1995 à près de 194 mille actifs, soit 17,4% environ de la population active en chômage, alors qu'en 1987, les chômeurs diplômés n'atteignaient qu'à peine 48 mille personnes soit 10% du total des chômeurs à cette époque.

En Algérie, le chômage des diplômés est aussi critique qu'au Maroc avec un effectif des demandeurs d'emploi diplômés qui est passé en l'espace de 2 ans seulement de 80 mille demandeurs en 1996 à près de 100 mille en 1998.

Tableau 28
Le chômage dans les pays d'Afrique du Nord
selon le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction		Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Algérie	1995	7.3	25.9	62.2	4.6	100.0
Egypte(1)	1995	0.5	2.8	33.3	16.1	10.8
Libye	1995	18.2	19.7	53.7	8.4	100.0
Maroc(1)	1995	10.7	-	29.8	26.1	16.0
Mauritanie		-	-	-	-	
Soudan	1996	37.4	33.3	22.8	6.5	100.0
Tunisie	1997	12.2	50.0	33.7	4.1	100.0

(1) : Taux de chômage

Sources : Données nationales, BIT

L'étude des caractéristiques économiques des chômeurs ayant déjà travaillé, selon le secteur d'activité reflètent en général la nature instable de l'emploi dans le secteur des BTP.

En effet, les informations disponibles pour l'Algérie et la Tunisie montrent que près du 1/3 des chômeurs ayant déjà travaillé proviennent de ce secteur. Par contre, en Egypte, le secteur des BTP vient en troisième position en terme de licenciements juste après les activités de services et de commerce d'où proviennent plus de 52% des chômeurs ayant déjà travaillé.

Par ailleurs, l'analyse de la profession des chômeurs montre que malgré la progression du chômage des diplômés, la faible qualification des actifs demeure un sérieux handicap pour leur réinsertion dans le marché du travail dans la plupart des pays de la sous-région tels que l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie où plus de la moitié des chômeurs sont constitués d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers, d'ouvriers et de manœuvres.

Tableau 29
Structure des chômeurs ayant déjà travaillé selon
les secteurs d'activité pour certains pays de la sous-région

	Algérie (1987)	Egypte (1995)	Tunisie (1997)
Agricul, forêts et pêche	11.2	6.3	15.8
Mines et énergie	0.5	-	0.5
Industrie de transformation	6.7	16.6	25.2
Electricité : Gaz et Eau	-	0.7	0.3
Bâtiments et travaux publics	32.2	19.4	30.7
Activités commerciales	5.8	24.9	7.5
Transport et communications	2.8	4.9	3.1
Autres activités et services	40.8	27.3	16.9
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Données nationales, BIT op-cit

Tableau 30
Classification de chômeurs ayant déjà travaillé selon
la profession pour certains pays de la sous-région

	Algérie (1987)	Egypte (1995)	Tunisie (1997)
Prof. Scientifique, tech et libérales	2.8	10.9	3.6
Directeurs et cadres administratif	0.4	0.3	0.3
Personnel admin. et assimilés	3.6	6.3	3.3
Personnel commercial et vendeurs	2.1	20.1	4.2
Travailleurs spécialisés dans services	3.9	6.6	5.8
Agricul, éleveurs, forestiers,	10.3	4.9	7.6
Ouvriers et manœuvres non agricoles	54.9	42.1	75.2
Autres professions	21.9	8.8	--
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Données nationales BIT, oc-cit

4. L'emploi informel

L'analyse des caractéristiques socio-économiques de la population active des pays d'Afrique du Nord selon la catégorie socioprofessionnelle, nous amène forcément à aborder l'un des aspects les plus importants de l'emploi qu'est le secteur informel.

Connu aussi sous l'appellation de secteur marginal et /ou non structuré, le secteur informel joue aujourd'hui un rôle dynamique tant du point de vue de la production que des emplois qu'il procure à de larges couches de la population au sein de la sous-région.

En effet, face aux déséquilibres chroniques entre l'offre et la demande de travail, aggravés par des vagues successives de migrations rurales vers les milieux urbains, les activités informelles se sont beaucoup développées dans les villes et constituent pour bon nombre d'actifs, dont le secteur moderne (public et privé) dit structuré ou formel n'arrivait pas à placer, un secteur refuge ou « éponge » .

4.1. Délimitation du secteur informel

Mais avant de présenter les principales caractéristiques de l'emploi informel dans les pays de la sous-région, exercice d'autant plus difficile eu égard au manque d'informations en la matière, il est tout d'abord utile de délimiter les principales caractéristiques du secteur informel comme étant un ensemble d'unités ou d'activités économiques hétérogènes (appartenant à plusieurs secteurs et branches économiques) généralement de petites tailles (micro ou petites entreprises, indépendants, propriété familiale etc.) ne disposant pas de registre de commerce, non réglementées et ne tenant pas compte en général des dispositions légales en matière commerciale et comptable (absence de comptabilité avec bilan et compte d'exploitation).

Ces unités exercent aussi bien leurs activités dans des endroits fixes (locaux, foyers) que dans la rue(ambulants). Bien qu'elles présentent le plus souvent les caractéristiques d'entreprises de petite taille (1 à 5 employés) ces unités ne sont pas capitalistiques (faible intensité de capital) et y prédominent les activités individuelles ou unipersonnelles où les droits sociaux des travailleurs ne sont pas reconnus et les salaires généralement très bas etc.

4.2. Dynamisme du secteur informel

Bien qu'il soit difficile d'appréhender la contribution réelle du secteur informel dans le Produit National Brut et dans l'emploi en raison principalement de son caractère illégal (invisible) et de la diversité des endroits où sont exercées les activités informelles, ce secteur joue néanmoins un rôle déterminant grâce aux nombreux emplois qu'il procure (principalement en milieu urbain) et apparaît aussi comme un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Quant au dynamisme du secteur informel au sein des pays de la sous-région, celui-ci a été clairement révélé par l'Organisation Arabe du Travail dans une étude élaborée en 1989¹ où elle avait estimé sa contribution de 10% à 20% du PNB des pays arabes et qu'il emploie de 30 à 50% de la main-d'œuvre occupée arabe.

Plus récemment diverses sources officielles et internationales attestent que le secteur informel assure 38% de l'emploi total en Tunisie en 1995 et contribue à 20% environ de son Produit National Brut². Pour l'Algérie, l'ONS avait estimé que ce secteur contribuait à 30% de l'emploi dans les secteurs non agricoles et qu'il représentait plus de 12% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures. Au Maroc et selon des sources fiables, le secteur informel serait à l'origine de 45% environ du Produit National Brut en 1999.

Pour ce qui est des autres pays de la sous-région pour lesquels nous ne disposons pas d'informations statistiques explicites sur l'emploi informel, bien que la répartition des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle peut en donner quelques indications sur un certain type d'activités s'apparentant du travail informel telles que celles des catégories des indépendants, des apprentis et aides familiaux, l'ampleur de ce secteur peut-être reflétée par le cas de la Mauritanie comme ci-après.

En effet, suite aux vagues successives de migrations rurales provoquées par la sécheresse et la désertification, le secteur informel a connu dans ce pays principalement en milieu urbain une explosion formidable. Selon les estimations officielles Mauritanienne ce secteur emploie aujourd'hui plus de 100 000 actifs repartis sur plus de 45 000 micro et petites entreprises. Il serait aussi largement dominé par le développement des activités commerciales (43% du total) et artisanales et la prépondérance des indépendants (66% de l'emploi informel). C'est aussi un phénomène plutôt urbain en employant plus de 60% de la population active urbaine, ce qui lui permet de jouer un rôle essentiel dans l'équilibre du marché du travail urbain. En 1994, on estimait le nombre d'emplois informels pour la seule ville de Nouakchott la capitale à 55 000 emplois hors-mis le personnel domestique qui avoisinait 17 000 emplois.

Par ailleurs, la part du secteur informel dans le PIB des branches marchandes non agricoles urbaines (commerce, artisanat, transport, restauration et services) est estimée à plus de 20%.

¹ O.A.T, l'emploi dans le secteur informel et la problématique de l'emploi marginal dans les pays arabes, 1989.

² U.N, 1999 World survey on the role of women in development.

Secteur informel en Mauritanie

Au-delà de l'hétérogénéité du secteur informel, il est possible de distinguer, même schématiquement, trois grands « systèmes d'entreprises » présentant chacun des traits communs.

1. Au premier système correspond un ensemble de petites entreprises se situant à la limite du secteur informel et du secteur formel : pas d'inscription au registre du commerce ni à la CNSS, mais imposition régulière. Ces petites entreprises ont une capacité d'accumulation du capital et de création d'emplois, disposent d'un niveau de capital technique et commercial substantiel et sont parfois dirigées par des entrepreneurs ayant une formation technique. Ces entreprises ont en moyenne 4 à 5 salariés et se retrouvent dans le commerce, la menuiserie, les garages, le froid, la restauration.....

Un tel système d'entreprises peut être considéré comme une situation de transition vers le secteur formel. Il s'agit d'un secteur informel dynamique (appelé aussi évolutif primaire) qui appelle et peut recevoir des interventions. Il convient toutefois de noter qu'une partie de ces petites entreprises se réfugient dans le secteur informel pour échapper à la loi. Il s'agit là clairement d'illégalité, alors que la grande majorité des micro et petites entreprises informelles sont en situation de « a-légalité », faute de pouvoir exister dans un cadre moderne qui leur est inadapté. Ce premier système d'entreprises représente peut-être 5% du total des entreprises informelles, soit quelques milliers d'entreprises, ce qui est loin d'être négligeable et représente plusieurs fois la totalité des entreprises modernes. Une formalisation de ces entreprises modifierait fortement le paysage entrepreneurial moderne du pays.

2. Au deuxième système correspond un ensemble de micro entreprises centrées sur l'artisanat traditionnel (bijouterie, teinture, cuir...) sur l'artisanat de service (tailleurs, blanchisseurs) et sur le commerce. Le capital technique et humain est assez faible ainsi que le niveau de formation et les capacités de financement sont limitées. Les marchés de ces entreprises sont souvent saturés. Il reste que des évolutions sont possibles bien que très progressives, au terme d'augmentation du capital et des revenus. On peut estimer à 30% le nombre de ces entreprises par rapport à l'ensemble du secteur informel, ce qui dans une perspective de développement économique d'emploi, est loin d'être accessoire. Ce système d'entreprises peut être baptisé d'évolutif secondaire ou progressif.

3. Le troisième système d'entreprises est le mieux représenté puisqu'il constitue vraisemblablement les deux tiers des entreprises du secteur informel, soit quelques dizaines de milliers de micro entreprises.

Ces entreprises sont généralement stagnantes ou involutives et correspondent, le plus souvent, à des activités de service ou de commerce marginal. Le salariat est pratiquement inexistant et l'apprentissage limité, la main d'œuvre

étant surtout familiale. Le capital technique et financier est très faible et il n'y a pas d'accumulation du capital. Il s'agit pour l'essentiel de micro commerces correspondant à des points de vente souvent dans la rue, et où les femmes sont bien représentées, ainsi que d'activités de service très rudimentaires. La concurrence y est très forte. La perspective de développement de ce système est très faible, mais il joue un rôle sociale essentiel dans l'équilibre du marché du travail urbain. Ce système d'entreprises peut être baptisé d'involatif.

Source : Mauritanie- Elaboration du CSLCP GROUP 8-2000

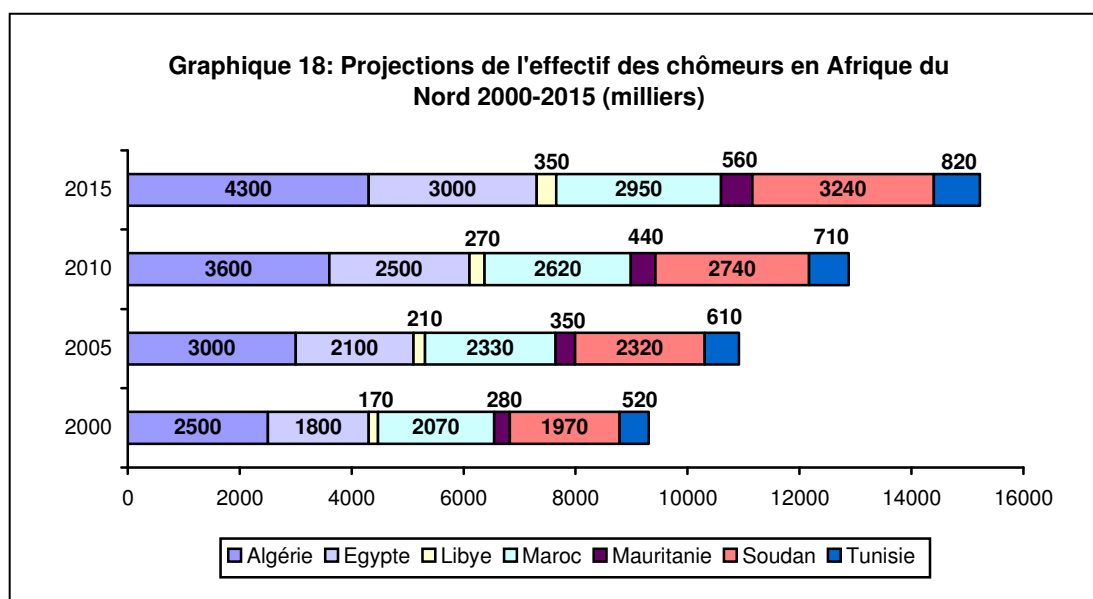
5. Extrapolation de la balance d'emploi

Une fois déterminées les perspectives futures de la demande et de l'offre d'emploi à l'horizon 2015, la balance d'emploi ou demande d'emploi non satisfaite (chômeurs) s'obtient par simple solde de ces deux composantes comme indiqué comme suit :

Tableau 31
Projections de l'effectif des chômeurs en Afrique du Nord 2000-2015 (Milliers)

Pays	2000	2005	2010	2015
Algérie	2500	3000	3600	4300
Egypte	1800	2100	2500	3000
Libye	170	210	270	350
Maroc	2070	2330	2620	2950
Mauritanie	280	350	440	560
Soudan	1970	2320	2740	3240
Tunisie	520	610	710	820
Total	9310	10920	12880	15220

Source : CDSR-AN

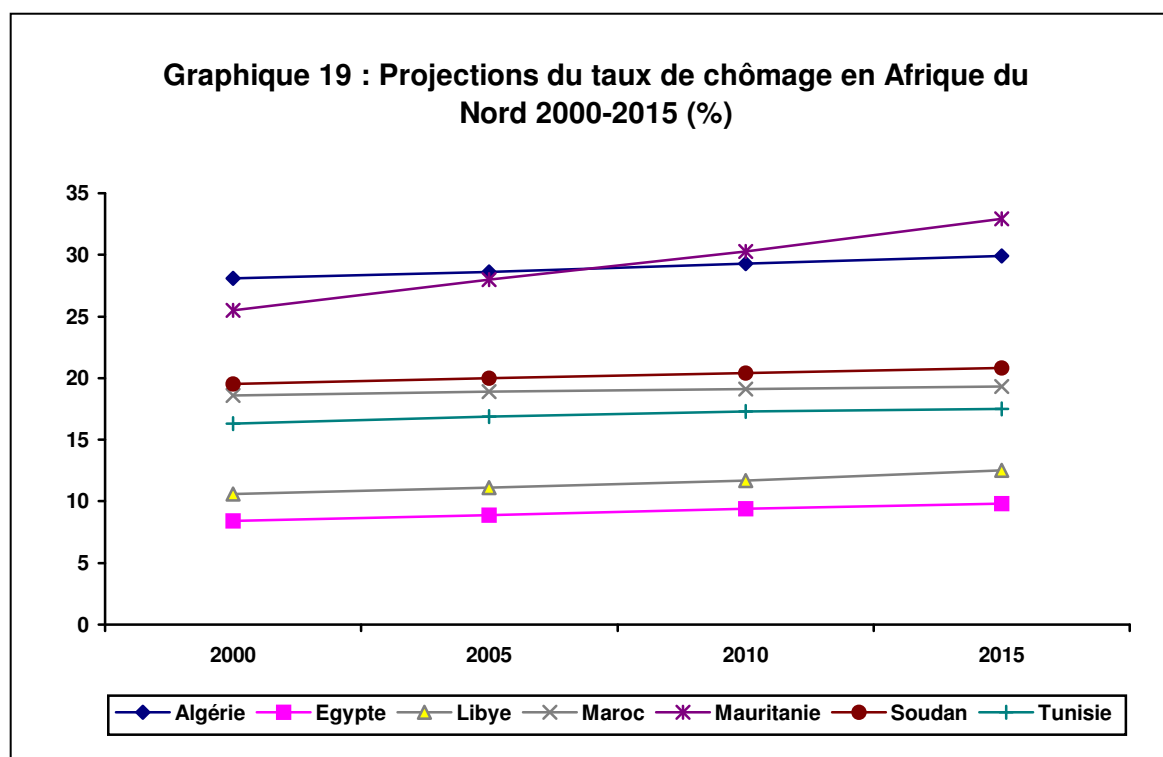


Selon ces prévisions le nombre total de chômeurs dans la sous-région passera de 9.3 millions d'actifs en 2000 à 15.2 millions en 2015, soit évoluant à un taux annuel moyen supérieur à 3.3% au cours de la période. Rapportées à l'effectif projeté de la demande globale d'emploi, ces prévisions indiquent une nette détérioration du taux de chômage au sein de la sous-région qui passerait de 16.2% en 2000 à 17, 9% en 2015 (voir tableau ci-après)

Tableau 32
Projections du taux de chômage en Afrique du Nord 2000-2015 (%)

Pays	2000	2005	2010	2015
Algérie	28.1	28.6	29.3	29.9
Egypte	8.4	8.9	9.4	9.8
Libye	10.6	11.1	11.7	12.5
Maroc	18.6	18.9	19.1	19.3
Mauritanie	25.5	28.0	30.3	32.9
Soudan	19.5	20.0	20.4	20.8
Tunisie	16.3	16.9	17.3	17.5
Total	16.2	16.8	17.4	17.9

Source : CDSR-AN



Par pays, les tendances générales du taux de chômage sont toutes à la hausse, dénotant d'une dégradation prévisible du marché de l'emploi au sein de la sous-région particulièrement en Mauritanie, en Algérie et au Soudan avec des niveaux de chômage avoisinant plus du 1/5^{ème} de la main d'œuvre à l'horizon 2015.

Quant aux prévisions de la balance totale d'emploi durant les prochains quinquennats, elles se présentent comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 33
Prévisions de la balance future d'emploi en Afrique du Nord 2000-2015 (Milliers)

Pays	<i>Demande additionnelle d'emploi</i>				<i>Moyennes annuelles</i>			
	2000-2005	2005-2010	2010-2015	2000-2015	2000-2005	2005-2010	2010-2015	2000-2015
Algérie	1600	1800	2100	5500	320	360	420	367
Egypte	2300	3000	3800	9100	460	600	760	607
Libye	300	400	500	1200	60	80	100	80
Maroc	1200	1400	1600	4200	240	280	320	280
Mauritanie	150	200	250	600	30	40	50	40
Soudan	1500	1800	2200	5500	300	360	440	367
Tunisie	400	500	600	1500	80	100	120	100
Total	7450	9100	11050	27600	1490	1820	2210	1840
<i>Pays</i>	<i>Créations nettes d'emploi</i>				<i>Moyennes annuelles</i>			
Algérie	1100	1200	1400	3700	220	240	280	247
Egypte	2000	2600	3300	7900	400	520	660	527
Libye	260	340	420	1020	52	68	84	68
Maroc	940	1110	1270	3320	188	222	254	221
Mauritanie	80	110	130	320	16	22	26	21
Soudan	1150	1380	1700	4230	230	276	340	282
Tunisie	310	400	490	1200	62	80	98	80
Total	5840	7140	8710	21690	1168	1428	1742	1446
<i>Pays</i>	<i>Demande d'emploi non satisfaite</i>				<i>Moyennes annuelles</i>			
Algérie	500	600	700	1800	100	120	140	120
Egypte	300	400	500	1200	60	80	100	80
Libye	40	60	80	180	8	12	16	12
Maroc	260	290	330	880	52	58	66	59
Mauritanie	70	90	120	280	14	18	24	19
Soudan	350	420	500	1270	70	84	100	85
Tunisie	90	100	110	300	18	20	22	20
Total	1610	1960	2340	5910	322	392	468	394

Source : CDSR-AN

La confrontation des perspectives de l'offre et de la demande d'emploi jusqu'en l'an 2015 comme présentée dans le tableau précédent dégage une demande additionnelle d'emploi non satisfaite au niveau sous-régional, qui passerait de 1,6 millions de nouveaux chômeurs durant le premier quinquennat 2000-2005 à environ 2,3 millions au cours du quinquennat 2010-2015. Soit au total près de 6 millions de nouveaux chômeurs qui viendraient s'ajouter durant les 15 prochaines années sur le stock des chômeurs déjà en place dans les pays de la sous-région, constituant ainsi un défi majeur à relever par les pays Nord-Africains afin de leur procurer des emplois au sein de leurs différentes économies.

Par pays, c'est le marché du travail algérien qui subirait vraisemblablement les plus fortes pressions en matière d'emploi, avec en moyenne 120 mille demandes d'emploi non satisfaites qui viendraient grossir annuellement le stock des chômeurs et ce tout au long des 15 prochaines années. Le Soudan, l'Égypte et le Maroc subiront eux aussi des pressions non négligeables qui avoisineraient respectivement 85 mille, 80 mille et 60 mille chômeurs additionnels annuels durant la même période.

Par contre en Libye, en Mauritanie et en Tunisie, la situation serait moins critique avec respectivement 12 mille, 19 mille et 20 mille demandes additionnelles d'emploi non satisfaites annuellement durant la période de projection soit un peu moins de 13% seulement des 400 mille nouveaux chômeurs qu'il va falloir placer annuellement au niveau de l'ensemble des pays de la sous-région Nord-africaine au cours des 15 prochaines années.
